

Minutes de la Commission d'enquête visant à établir les freins à la réindustrialisation de la France

27 mars 2025

Table des matières

Ouverture des travaux.....	2
Préambule	3
3 questions du Président de la Commission	11
3 questions du Rapporteur de la Commission	19
Questions des [4 seuls] députés présents à cette Commission	24



Ouverture des travaux

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

L'expérience, tant personnelle que professionnelle, que vous avez acquise par le rendu des rapports que vous avez soumis il y a quelques mois ou quelques années, peut être très riche et constructive pour la commission d'enquête que nous menons avec Monsieur **Alexandre Loubet, Rapporteur de la Commission. Notre table ronde sur l'intelligence économique**, réunie cet après-midi en visioconférence, inclut :

- **Monsieur Bernard Carayon** maire de LAVOR, ancien député du Tarn et, entre autres engagements, auteur de rapports au Premier ministre intitulés "Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale" en juin 2003 et "À armes égales" en septembre 2006, si nos informations sont bonnes.
- **Monsieur Alain Juillet**, vous êtes ancien directeur du renseignement au sein de la Direction générale de la sécurité extérieure, ancien haut responsable chargé de l'intelligence économique.
- **Monsieur Christian Harbulot**, vous êtes, entre autres, directeur de l'École de guerre économique.
- **Monsieur Frédéric Pierucci**, ancien directeur des ventes et du marketing mondial chez Alstom, fondateur et président du cabinet Icarian. Tout le monde se souvient évidemment comment vous avez été accusé de corruption en 2013 par le gouvernement américain, arrêté et puis ensuite, fort heureusement, libéré et désormais à la tête de votre cabinet.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de répondre à notre invitation. Je vais vous passer la parole pour une intervention liminaire de quelques minutes chacun, si vous le voulez bien. Ne vous en faites pas, nous aurons du temps ensuite pour les multiples échanges avec nos collègues respectifs. Nous avons, chers collègues, jusqu'à 17h30 pour cette audition.

Je vous remercie également de déclarer tout autre intérêt public ou privé de nature à influencer vos déclarations. Je vous précise que si, pour répondre à une question, vous devez révéler des informations sensibles que vous ne souhaitez pas diffuser publiquement, vous pourrez à la place vous engager à y répondre ultérieurement, notamment par écrit. Auparavant, je vous rappelle que l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires impose aux personnes auditionnées par une commission d'enquête de prêter serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Je vous invite donc, messieurs, tous les quatre, à lever la main droite et à dire "je le jure".

« Je le jure. »

Vous avez la parole !

Préambule

Monsieur Bernard Carayon

Dans une première partie, j'aborderai les questions de réindustrialisation et d'industrie, si vous permettez, et ensuite d'intelligence économique et de cette politique publique. Je me réjouis d'abord de cette commission d'enquête qui succède évidemment à d'autres efforts parlementaires. Je me souviens avec un peu de nostalgie du rapport que j'avais rendu pour la commission des finances en 2005 sur le sujet des outils de la politique industrielle, et qui m'avait valu d'être traité par le président de la commission des finances de **colbertiste**, ce que je revendique. Il faut dire qu'à l'époque, les questions de politique industrielle, de souveraineté économique, de patriotisme économique étaient encore des sujets tabous. Sur la question du primat de l'industrie, c'est en fait la révélation d'un carré magique : « *l'industrie est le moteur de la recherche, le moteur des enracinements locaux, de la promotion sociale et aussi de notre souveraineté technologique. Il n'y a pas un seul pays dans le monde qui soit puissant sans grande industrie et sans industries de souveraineté. Et il n'y a pas de politique industrielle sans politique publique qui s'y attache* ».

Alors, quelles sont les conditions générales et politiques de redressement et de réindustrialisation? Il faut d'abord, à mon sens, un véritable **consensus politique et syndical sur les objectifs**. Il faut ensuite **une véritable continuité dans l'effort, ce qui passe aussi par l'unité de l'État**. Je crois me souvenir qu'entre 2015 et 2018, l'État a été un peu fracturé sur la question de la transition écologique et de la taxonomie. La taxonomie, ce concept qui a été validé par le Parlement européen de mémoire en mars 2019, avait été imaginé au ministère de la transition écologique entre 2015 et 2018, en particulier par le Conseil Général du développement durable et entériné par la direction générale du Trésor. C'est **cette taxonomie qui a empêché la filière nucléaire d'être considérée comme énergie durable, brisant naturellement les conditions de son financement public en particulier**. Il faut ensuite **un véritable courage diplomatique**, que ce soit en Europe ou dans le monde, c'est-à-dire que le sens de l'intérêt national doit guider les responsables de la politique industrielle. Et puis, il faut enfin, à titre général, **une vraie stabilité fiscale dans le temps et une débureaucratiation des dispositifs publics** très nombreux et empilés qui caractérisent la politique publique française d'industrie. Enfin, il faut des conditions spécifiques :

- *La première*, c'est que cette politique publique, dans un moment de crise conjoncturelle mais aussi de crise profonde et ancienne, doit faire l'objet d'une véritable impulsion au sommet de l'État. **Sans impulsion au sommet de l'État, il ne peut pas y avoir de politique industrielle.**
- *Deuxièmement*, il faut que la **politique énergétique soit claire**, je l'ai dit à l'instant, et en particulier adossée évidemment à la filière nucléaire. Vous avez, vous parlementaires, l'occasion lors de la programmation pluriannuelle de l'énergie de vous exprimer sur le sujet, de marquer votre attachement à la filière nucléaire qui est la condition clé du redressement industriel français.
- *Et enfin*, il faut **des ressources financières**. Moi, je plaide depuis longtemps pour un fonds stratégique français. Le FSI a été une des premières étapes avant la BPI de ce fonds, dont j'avais sollicité la création auprès de Nicolas Sarkozy en 2008, depuis mon rapport de 2003. La BPI ne répond pas à tous les enjeux de ce fonds, et je reviendrai sur ce sujet si vous le souhaitez. Enfin, il faut des conditions juridiques, et ces conditions juridiques sont à négocier ou à imposer en Europe. Je dis négocier dans le meilleur des cas, imposer si l'on doit aller au bras de fer avec la commission. Il faut en effet faire évoluer le droit des concentrations et l'interdiction générale des concentrations qui constitue la doctrine de

base de la Commission européenne, et que le seul critère pertinent qui soit retenu soit le critère du marché européen, non pas du marché national.

- *Il faut ensuite élargir le périmètre stratégique des activités économiques*, justifiant ainsi la dévolution d'aides directes, c'est-à-dire d'aides sectorielles, alors que la Commission a toujours privilégié dans son histoire des 20 dernières années les aides transversales, ce qui est une imbécillité. Et cela permet de justifier **également des protections juridiques adaptées**. Je voudrais souligner au passage que le filtrage des investissements étrangers, enfin extra-européens, ce filtrage n'est pas obligatoire. Trois ou quatre pays à ma connaissance font exception à l'application d'un filtrage juridique des investissements étrangers non désirés.

Le filtrage doit s'appuyer aussi bien sur les considérations environnementales que réglementaires et thématiques ou sociales. Je trouve assez étonnant d'ailleurs que le fait que la Chine n'ait pas signé les chapitres essentiels sur le droit syndical et le droit des salariés de l'Organisation internationale du travail ne soit pas utilisé pour appliquer un principe de réciprocité. Dès lors que la Chine ne respecte pas les droits des travailleurs, il n'y a aucune raison d'accepter l'importation de produits qui découlent, je dirais, non pas de la violation des principes de l'OIT, mais de la non-application et de la non-signature de ces conventions fondamentales. De manière générale, **le droit de la concurrence doit être modelé à l'aune des intérêts européens, et à défaut des intérêts nationaux, et non pas à l'aune des intérêts de nos partenaires extra-européens**.

Enfin, d'une manière plus spécifique, je voudrais souligner que **ce ne sont pas simplement les secteurs stratégiques qui doivent être protégés, ce sont aussi les métiers stratégiques**. Et depuis bien longtemps, les entreprises françaises, sans parler des entreprises européennes, font appel à des partenaires dans le domaine du **courtage d'assurance, de la normalisation, de la certification, des métiers du barreau, du conseil financier**, etc., à des cabinets anglo-saxons où la porosité avec les organismes centraux décisionnels est totale. Enfin, sur les questions d'intelligence économique à proprement parler, j'ai créé cette politique publique, j'en ai défini la doctrine, et je me suis efforcé, à travers à peu près un millier de conférences un peu partout en France, dans toutes les grandes écoles de commerce, de l'État, etc., d'assurer la promotion. Il a fallu faire sauter un certain nombre de tabous à l'époque. D'abord, l'idée d'une politique publique, les libéraux ne voyaient pas ça d'un très bon œil.

Ensuite, l'idée qu'il **fallait reconnaître la nationalité des entreprises**. Beaucoup considéraient encore à l'époque que les entreprises appartenaient à leurs clients ou à leurs actionnaires ou à leurs marchés. Non, les entreprises ont une nationalité. **Il fallait ensuite reconnaître qu'il y avait des entreprises stratégiques, c'est-à-dire celles où les dépendances sont tragiques : l'énergie, la défense, les technologies de l'information, la pharmacie, certains pans de l'industrie agroalimentaire, le spatial, l'aéronautique, à titre d'exemples**. Ensuite, **il fallait refaire surgir l'idée d'une politique industrielle qui avait été des années Pompidou, en particulier de Goulle-Pompidou, notamment sous l'impulsion de Bernard Bergé**, qui a été le formidable conseiller de Georges Pompidou en la matière.

Il fallait ensuite rappeler l'urgence d'appliquer le principe de réciprocité dans le libre-échange, mais qui réclame du courage. Ce n'est pas facile d'imposer la réciprocité à des partenaires comme la Chine ou les États-Unis. Donc, **l'intelligence économique, pour résumer**, c'est bien sûr une doctrine technologique, juridique, financière, réputationnelle de nos entreprises. C'est une **doctrine d'accompagnement de nos entreprises sur les marchés internationaux, d'influence auprès des organisations internationales, juridiques ou politiques, où s'élaborent les normes qui s'imposent ensuite à nos entreprises, et enfin de formation**.

C'est en quelque sorte l'éclairage du champ de bataille. Avant mes travaux, l'intelligence économique n'était qu'une méthode d'entreprise au service des entreprises. Non, elle est bien l'éclairage du champ de bataille. C'est une politique publique. Je l'ai adossée au concept de patriotisme économique, qui m'a valu longtemps d'ailleurs la critique de nationalisme, etc. Non, le patriotisme économique, c'est la défense et la promotion de nos intérêts dans le respect de la réciprocité, c'est-à-dire l'application dans le commerce international du principe de courtoisie que nous connaissons dans les relations privées.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Je vous remercie. Un très grand merci pour la clarté de votre propos.

Monsieur Alain Juillet :

Je vais prendre un cap un peu différent pour ne pas revenir sur ce que vient de dire Monsieur Bernard Carayon. Bon, je crois d'abord qu'il faut faire un constat. On le voit bien avec ce qui se passe aujourd'hui, avec les mouvements provoqués par ce qui se passe aux États-Unis et ailleurs. **Nous sommes aujourd'hui dans une véritable guerre économique entre tous les pays.** Je dis bien tous les pays. **Nous n'avons pas d'amis.** Il n'y a qu'à voir *dans le domaine de la défense les mauvais coups que nous ont fait les Allemands depuis cinq ans pour comprendre que nos plus proches alliés peuvent aussi être nos pires ennemis dans la concurrence* et dans ce marché concurrentiel dans lequel nous sommes.

Il faut bien être conscient que **nous sommes dans un conflit économique majeur entre tous les pays, et donc les entreprises de chaque pays**, bien évidemment, sont concernées comme les pays eux-mêmes. Et dans cet esprit-là, **on voit que dans cette lutte, le meilleur, celui qui gagne, est celui qui est le mieux informé.** C'est très important parce qu'on le découvre tous les jours un peu plus. On le sait depuis Sun Tzu, **on le sait depuis les Chinois 2000 ans avant Jésus-Christ, celui qui gagne, c'est celui qui a les meilleures informations, celui qui est le mieux informé.** Aujourd'hui, c'est clair. Regardez la guerre en Ukraine. Le grand risque que pouvaient avoir les Ukrainiens récemment, c'était que les Américains coupent quoi ? Le renseignement. Parce qu'aujourd'hui, sans les satellites qui photographient ce que vous avez en face à 100 mètres devant vous, vous ne pouvez plus faire la guerre.

Pour les entreprises, c'est exactement la même chose. C'est ça qu'il faut comprendre. Aujourd'hui, on ne peut plus s'en sortir, que ce soit une politique publique ou que ce soit une stratégie d'entreprise, on ne peut pas s'en sortir si on n'a pas les bonnes informations. Or, ces bonnes informations, elles ne tombent pas toutes seules, si vous voulez. Ce n'est pas uniquement ce qu'on peut trouver simplement en lisant les rapports des uns ou des autres. Non, l'information, il faut la rechercher. Pour ça, il faut à la fois identifier ce qu'on doit aller chercher, et il faut trouver les endroits où elle existe, cette information. Il faut aller la récupérer, il faut la ramener, il faut la traiter de manière à pouvoir en tirer les éléments qui vont nous permettre d'optimiser notre décision, de choisir la meilleure stratégie.

Dans le monde de l'entreprise comme partout, toute décision, quand on prend une décision au départ, si on n'a aucune information, on a 50 % de chances de se tromper, 50 % de chances de réussir. C'est le oui ou non. Oui ou non, ça se sépare à la moitié. En réalité, si vous avez de bonnes informations, de très bonnes informations, vous pouvez changer la situation. Si ici, on doit parier quel temps il fait dehors, évidemment, si j'ai aucune information, je dirais je ne sais pas s'il fait beau ou mauvais. Mais si j'ai quelqu'un qui m'envoie un message me disant le ciel est bleu, je vais savoir que le ciel est bleu, je vais gagner. Eh bien, c'est ça l'intelligence économique appliquée.

Il y a aussi un domaine qui est en train de bouleverser tout ce que je suis en train de vous dire, c'est l'intelligence artificielle, qui multiplie les capacités à la fois d'analyse et de synthèse, et en même temps, en apportant des précisions.

On ne peut plus omettre aujourd'hui les aspects juridiques. A titre d'exemple, quand l'Europe, pour réagir à certaines choses, se met à prendre des sanctions. C'est bel et bien de la guerre économique, ce n'est pas autre chose. Si le compétiteur en face, les a anticipées, il s'en sort. Entre parenthèses, en Russie, c'est ce qu'ils avaient fait après les premières sanctions prises après la guerre en Crimée. Les Russes ont ensuite commencé à imaginer quelles seraient les sanctions des Européens allaient prendre. Ils ont donc pris les mesures nécessaires, et résultat, leur économie a réussi à s'en sortir à peu près, malgré toutes les sanctions qu'ils ont pu prendre.

Il y a aussi le volet financier qu'il ne faut pas oublier, parce qu'indiscutablement, celui qui a de l'argent, dispose d'un avantage concurrentiel par rapport à celui qui n'en a pas. Ici aussi, lorsqu'on parle d'intelligence économique, de développement, de réindustrialisation de la France, il y a un problème qu'il faut regarder en face. **Les banques françaises sont les moins prêtes du monde à leurs entreprises. Nous avons perdu l'Afrique francophone, non pas par des décisions politiques, mais essentiellement parce que toutes les banques françaises ont abandonné l'Afrique et ont été remplacées par les banques Marocains en particulier, qui par ailleurs gagnent beaucoup d'argent.** Tout ça parce que les banques françaises ne voulaient pas aller en Afrique, considérant qu'il y avait trop de risques par rapport à leurs critères. Eh bien, c'est pareil.

Elles ne veulent pas prêter, ce qui fait qu'aujourd'hui, on voit des quantités de start-up performantes qui pourraient soit s'associer à de grandes entreprises françaises, soit se développer elles-mêmes et former des blocs ou des ensembles. **On voit que de nombreuses entreprises nous quittent en partant aux États-Unis ou en Chine, parce que les deux grands pays récupèrent des compétences chez nous. Ils récupèrent les cadres, ils récupèrent les chercheurs, et ils récupèrent carrément les start-up. On ne le voit que lorsque nous en parlons, lorsque cela concerne de grandes entreprises, des ETI de certaines tailles et des PME, PMI très spécifiques. On ne voit pas les petites start-ups performantes, toutes petites, on ne les voit pas. Mais eux, ils sont capables de les identifier et de les racheter.**

Voilà pour les grands domaines de la guerre économique. Tant pour une entreprise comme pour l'État d'ailleurs, avant de prendre une décision, commencer par regarder d'abord les besoins réels. S'interroger sur ce que l'on veut faire ? Quels sont nos besoins ? De quoi a-t-on besoin chez nous ? Donc quelle est notre stratégie pour y arriver ?

Nous devons donc ajouter à l'analyse de la concurrence, l'analyse de l'environnement. C'est un domaine qui évolue rapidement, à l'instar des technologies : Il y a 47 technologies clés identifiées au niveau mondial. Actuellement, les Chinois en maîtrisent 37, ils sont donc en situation de monopole. Les Américains en disposent de 7, et nous, Européens n'en maîtrisons que 3. Voilà donc l'objectif industriel : identifier les technologies clés qui représentent l'avenir de l'industrie et déterminer celles sur lesquelles nous avons une chance de réussir, soit avec nos capacités actuelles, soit en développant des capacités externes. Il est essentiel de ne pas se disperser en essayant de tout couvrir. La guerre économique est à la fois un moyen de connaissance qui permet d'être plus performant, mais aussi un moyen d'identifier les opportunités, les menaces et les failles de l'adversaire, ainsi que les domaines où il est inutile de s'engager car la défaite est assurée.

Voilà ce que je voulais dire cela en préambule, mais il y a tellement de choses à dire.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

C'est très clair et très complémentaire avec les propos de Monsieur Carayon,

Monsieur Christian Harbulot :

Pour compléter ce qui a été dit par Messieurs Bernard Carayon et Alain Juillet, je voudrais aborder de manière polémique, non pas en opposition à ce qui a été dit, mais pour que cette commission laisse une trace durable par rapport aux précédentes.

Je voudrais rebondir un peu de manière polémique non pas par rapport à ce qui a été dit mais pour que cette commission laisse aussi une trace durable par rapport aux précédentes : **nous avons un angle mort. Cela fait environ 40 ans que je travaille sur ces sujets, et cet angle mort persiste. Nous ne voulons toujours pas intégrer dans notre matrice de raisonnement en France ce qu'est l'accroissement de puissance par l'économie.** Ce n'est pas simplement un problème de politique de grandeur ou de développement industriel, comme l'a dit Bernard Carayon, ou d'accompagnement nécessaire, comme l'a mentionné Monsieur Alain Juillet. **Il s'agit donc de prendre en compte comment des pays utilisent l'économie pour accroître leur puissance.**

Le problème est aussi que nous n'avons pas voulu constituer une mémoire. La mémoire commence par la compréhension des trois dimensions de la guerre économique : l'économie de guerre, qui soulève déjà un débat pour savoir si nous sommes en économie de guerre ; la guerre économique en temps de guerre, où la France a réussi de belles opérations durant le premier conflit mondial ; et la guerre économique en temps de paix, un sujet totalement interdit que ni le monde libéral ni le monde socialiste en France n'ont voulu étudier.

- *La guerre économique en temps de guerre* : La France a réussi de très belles opérations durant le premier conflit mondial. C'est ce dont l'historien Georges Henri Soutou, mais surtout le Service Historique des armées nous en on dit. Par exemple **comment la France par des moyens de renseignement mais aussi par des moyens action à parasité tous les échanges de contrebande passant par les pays neutres qui alimentaient l'effort de guerre allemand durant la Première Guerre mondiale. Et ce au point que le ministère de la guerre à l'époque a créé à la fin un véritable système de gestion à la fois du renseignement de l'information à un niveau stratégique qu'il a voulu transmettre au pouvoir politique civil qui n'en a pas voulu.**
- *La guerre économique en temps de paix* : **Le Japon de l'ère Meiji a réussi à se sauver de la colonisation du monde occidental grâce à elle. La Corée du Sud, à la fin de la guerre de Corée a réussi à ne pas être absorbée par la Corée du Nord.** En effet les usines construites par le Japon durant sa phase d'occupation étaient toutes situées au Nord ; et enfin la Chine. **La Chine, qui durant l'ère Deng Xiaoping dont nous nous sommes rapprochés à l'époque de la politique « de la main tendue vers l'Occident pour s'éloigner du modèle communiste » qui s'est avérée une stratégie à double langage qui a parfaitement fonctionné et qui nous a leurré.** Il a fallu attendre les années 90 pour que l'ambassadeur de Pékin en France, commence enfin à nous envoyer des éléments de compréhension de ce double langage : « venez chez nous, nous allons travailler ensemble, nous vous offrons l'eldorado en échange du transfert de technologie, le sous-entendu étant que « l'on pille votre technologie, non pas pour essayer de vous rattraper mais pour vous dépasser ».

Voilà donc la culture que nous n'avons pas.

- **La guerre économique du temps de paix est donc l'interdit total que le monde libéral, fût-il socialiste en France n'a pas voulu étudier.** Lorsque nous avons commencé à travailler sur ces questions, à l'occasion du Rapport Martre qui n'a pas abordé la question de l'affrontement entre puissances car **le Commissariat général du Plan nous a interdit de le formaliser.** Bien que nous l'ayons déjà en tête, nous étions déjà orphelins d'une connaissance dont on disposait durant la période Gaulliste entre 58 et 65.
- Pour revenir sur le terrain de la polémique, la question serait de savoir qui s'est heurté à la politique économique du Général de Gaulle, le Président de la République le plus puissant de la 5e République ? La réponse est simple, c'est un chef d'entreprise, le patron de la Compagnie Générale d'Electricité, la CGE qui n'a pas voulu aller dans le sens de la politique industrielle dans le secteur de l'industrie informatique ; Monsieur Ambroise Roux pour ne pas le citer. Donc voilà l'énorme contradiction, car c'est bien un des chefs des plus grands groupes industriels français qui sabote la politique de du général de Gaulle dans un domaine de construction de la puissance et pas simplement dans un domaine de politique publique de développement. Sont aussi passées aux oubliettes, la question de l'approche ultralibérale comme l'approche tiers-mondiste du plan.

Nous n'avons donc pas su en France nous doter d'une culture de la guerre économique malgré tous les rapports qui ont été fait, y compris dans le Rapport Martre est l'analyse comparée des puissances économiques qui ont utilisé l'information pour l'accroître leur puissance. Je vous renvoie donc aux écrits car n'oublions jamais que les écrits restent. Monsieur Bernard Carayon a fait lui aussi ce qu'il a pu, ce qu'il était possible de faire et sur le périmètre qu'on lui a confié en tentant de faire passer des messages qui ne sont pas passés.

Avant de commencer cette audition nous nous souvenons et nous savons qu'encore aujourd'hui il y a un blocage mental sur ces questions-là. **Parler de réindustrialisation si on ne couple pas une politique de réindustrialisation avec une vision de la reconstruction de la puissance de la France, ce n'est même pas la peine d'aller plus loin, car c'est le véritable défi.** Pour cela il faut que le monde politique ait cette culture et que le mot puissance n'écorche pas la bouche. **C'est ainsi que le fait Monsieur Donald Trump, c'est ainsi que le fait le Président chinois, c'est ainsi que le fait le Président russe, c'est aussi ce que fait le Président turc.** Vous le voyez aussi clairement que moi, et nous sommes obligés de courber l'échine. Ce qu'ils sont en train de faire sont des logiques d'affrontement et lorsque je parle de logique d'affrontement, nous avons fait un colloque international sur la guerre économique du temps de paix pour en parler :

- En octobre dernier, que nous ont dit les témoins étrangers notamment Craig Kennedy du Kings Collège de Londres ou le Professeur franco-canadien ? **Sur tout l'arc indopacifique l'expression sécurité économique est passée dans le vocabulaire courant.** Quant au volet offensif ? Monsieur Alain Juillet est mieux placé que moi pour le savoir, commence par instrumentaliser sa flotte de pêche pour cibler toutes les zones de pêche au niveau mondial. Ce sont des logiques de provocation puisque les bateaux espions de l'époque soviétiques de la guerre froide sont désormais remplacés par des pêcheurs chinois armés qui intimident les pêcheurs étrangers qui tentent de faire respecter les zones d'exclusivité économique. Ce sont des pressions d'Etat à Etat pour les obliger à baisser les yeux et à accepter ces rapports de force.

Nous sommes donc bien dans des logiques de rapports de force auxquels nous opposons des éléments classiques comme le droit, dans lequel nous avons déjà perdu pied. Dans une économie globalisée normale, quels sont nos capacités pour exprimer la puissance française face à des adversaires qui, non seulement ne vont nous faire aucun cadeau mais qui vont rentrer dans nos

contradictions, dans chacun de nos points faibles et les exploiter au maximum. Nous avons donc un vrai problème et il nous faut une culture officielle de la guerre économique.

Lorsque j'ai interpellé un grand patron du CAC 40, il y a quelques années, je lui ai dit qu'il était urgent que l'État inscrive l'Intelligence Economique dans la loi ce qui n'a pas été fait et qui en l'absence de mémoire nécessite une mobilisation générale sur la réindustrialisation. Il existe pourtant toute une génération de cinquantenaires et de soixantenaires qui veulent servir ce pays face à ses adversaires, qu'ils viennent de l'est ou de l'ouest. Ce sont des gens capables d'expliquer à notre époque comment trouver d'honorables correspondant ou des agents d'appui, non pas au sens du renseignement, mais comment coaliser des forces sur un territoire donné afin qu'il ne se fasse pas piller, comment développer des projets industriels et pour pouvoir se confronter à des forces qui sont immenses. **Pour appuyer ce patriotisme économique de combat que j'appelle de mes vœux, c'est bien un combat économique dont je parle, et qu'il faudrait expliquer. Il faudrait enseigner ce combat, comme on le voit apparaître en pointe de touche ici et là, mais de manière éparse, car au-delà du combat économique, il y a le combat informationnel.**

- Concernant les confrontations informationnelles, je suis bien placé pour le savoir, nous sommes toujours en train de camper sur une culture imaginaire, car on constate les menaces on les observe, on les trace, et après on fait quoi ? Lorsque l'on détient la preuve que des Russes [ou des U.....s, des A.....s, ou des I.....s agissant sous fausse bannière] ont manipulé un certain nombre de hackers pour déstabiliser des hôpitaux français, comment se fait-il que nous sommes incapables, même au niveau de la société civile de manifester devant l'ambassade Russe [de l'U.....e, des E...s-U..s (ou d'I...ël)], de manifester devant un de leur centre religieux [administratif ou culturel], pour leur dire en tant que citoyen français, ce que vous pensez de la Russie [de l'U.....e, des E...s-U..s (ou d'I...ël)] et les interroger sur ceux qui déstabilisent des hôpitaux français avec des malades français ou étrangers, causant des risques sur la vie humaine. Soit les autorités Russes, [de l'U.....e, des E...s-U..s (ou d'I...ël)] sont avec eux, soit Monsieur Poutine [Monsieur Z.....y, Monsieur B...n ou T...p ou Monsieur N.....u]), n'ont pas les forces de police capables d'arrêter ces hackers ? **Si dans un pays comme la France, nous ne sommes pas capables de déclencher ce que j'appelle une contre-attaque informationnelle, de l'orchestrer comme savent le faire les Anglo-Saxons, c'est-à-dire constituer des relais dans la société civile pour le faire, je crois en toute sincérité qu'il faut tout arrêter et aller vendre des gaufres sur une plage.** Sans cela nous n'y arriverons pas. Que l'on ne me dise pas que c'est dangereux ou que l'on désinforme, non c'est une riposte légale autant que légitime, car il est licite que l'on réagisse.

[En synthèse : nous avons été interdits de formaliser ce que cela signifiait. Nous n'avons pas su en France nous doter d'une culture de la guerre économique malgré tous les rapports qui ont été faits. Il y a eu un blocage mental sur ces questions. Parler de réindustrialisation sans une vision de la reconstruction de la puissance de la France est inutile.

Il est essentiel de développer une culture de la guerre économique. Nous devons mobiliser des forces pour la réindustrialisation. Je constate l'apparition de personnes qui veulent servir ce pays face à ses adversaires. Ce patriotisme économique de combat est crucial. Il est nécessaire d'expliquer et d'enseigner ce qu'est le combat économique et informationnel. Nous devons orchestrer des contre-attaques informationnelles de manière légitime].

Voilà tout ce que je voulais dire.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Je vous remercie pour votre intervention qui, j'imagine, suscitera de nombreuses questions.

Monsieur Frédéric Pierucci

Merci, il est difficile de passer après tout ce beau monde. **Je suis assez triste parce que je vois que tout le monde a passé sa vie, Christian, Alain, Bernard, à parler d'intelligence économique et on en est encore là, à une énième Commission pour ressasser à peu près les mêmes choses. J'espère vraiment que cette Commission sera la dernière sur l'Intelligence Economique et qu'enfin nous passerons aux actes. Il est urgent de passer aux actes vu la situation actuelle.** Je vais reprendre une perspective dans une approche plus historique.

J'ai passé à peu près un tiers de ma vie en Chine, un tiers de ma vie aux États-Unis et un tiers de ma vie en Europe. J'ai donc vu tous les aspects en tant qu'industriel avant de me lancer dans l'Intelligence Economique suite à l'affaire Alstom que vous connaissez. Pour l'instant, je suis tout à fait d'accord avec tout ce qui a été dit. **Il y a un déni au plus haut niveau sur le fait que nous sommes en guerre économique. Nous sommes en guerre économique permanente. Nous ne sommes pas en guerre économique depuis que Monsieur Donald Trump a été élu, nous sommes en guerre économique depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.**

Si on reprend un peu l'historique, le monde a été façonné à la fin de la Deuxième Guerre mondiale par les États-Unis avec l'OMC, le FMI et toutes les règles que nous avons bien sûr appliquées pendant très longtemps. Il n'y avait pas de concurrents aux Américains, qui ont dominé la partie ouest du monde. À la fin de la guerre froide, pendant cette période de domination américaine, nous, les Allemands, les Japonais, avons pu commencer à créer des industries qui les concurrençaient sur l'énergie, les télécoms, le spatial, etc. Ils étaient trop occupés à s'occuper de l'URSS pour nous embêter pendant notre période de développement. Mais dès que nous avons commencé à sortir un peu la tête de l'eau et à les concurrencer sur certains marchés, de nouvelles règles ont été mises en place.

Cela s'est bien évidemment accentué avec la fin de la guerre froide. **Avec la fin de la guerre froide, toutes les agences de renseignement se sont retrouvées au chômage et ont été réorientées du renseignement politique vers le renseignement économique.** Alain, tu peux me corriger, mais je pense qu'à peu près **60 % des agences de renseignement américaines sont dédiées au renseignement économique depuis les années Bush père et Clinton ;** donc cela fait quasiment 30 ans. **Toutes les agences de renseignement le savent, toutes les entreprises le savent, l'État le sait, mais nous sommes encore dans un déni à savoir si nous sommes en guerre économique.**

Suite à cela, nous avons concurrencé les Américains sur beaucoup de marchés et qu'ont-ils fait ? Ils ont émis de nouvelles règles. **La grande différence entre la guerre économique et la concurrence loyale, c'est que d'un côté vous avez l'État qui soutient ses entreprises, que ce soit en Chine ou aux États-Unis, avec tous les services de l'État.** Aux États-Unis, on peut les lister, on peut faire la même chose en Chine. **Aux États-Unis, vous avez le département du Commerce avec l'OFAC** qui vous dit en gros avec qui vous pouvez commercer et comment vous pouvez commercer. Vous avez les sanctions secondaires si vous commercez avec des entreprises ou des États qui sont sur les listes de l'OFAC des États-Unis. **Il y a des sanctions secondaires, donc ils vous interdisent de commercer avec eux.** Ensuite, **vous avez le département du Commerce qui est en parfaite coordination avec les entreprises et leur stratégie. Vous avez le département de la Justice, n'en parlons pas, avec l'extraterritorialité du droit américain et toutes les lois qui nous ont été imposées, que ce soit sur les biens à double usage, ITAR, FCPA, etc. Vous avez une loi tous les ans sur le CLOUD Act, sur la partie numérique. Ils ont pris le contrôle du système SWIFT pour espionner toutes les transactions bancaires depuis le Patriot Act.**

Avec tout cela, ils ont essayé d'éteindre la concurrence européenne et ils y sont arrivés. Les entreprises françaises ont subi les amendes américaines, les entreprises allemandes, etc. Ils ont fait une erreur en faisant entrer la Chine dans l'OMC. Les Chinois ont commencé à vraiment concurrencer les Américains à partir de 2015 et ont commencé à concurrencer les entreprises européennes. **Nous ne sommes plus dans une guerre économique à deux, mais à trois, voire à dix, car vous avez l'Inde, les BRICS, etc.**

Chaque pays a un alignement complet entre les services de l'État et les grandes entreprises, ce qui est culturellement problématique en France, car l'État n'est pas censé servir les intérêts privés. C'est un blocage que nous avons. Si nous ne faisons pas cela, si nous ne nous alignons pas, nous continuerons à jouer avec des armes inégales par rapport aux autres pays. Si vous regardez le système chinois, extrêmement centralisé, tout est clair. Regardez le plan quinquennal chinois. Je vous invite vraiment à lire le plan quinquennal chinois, pas le 14e, mais celui d'il y a 12 ans. **Essayons juste de faire le plan quinquennal chinois d'il y a 12 ans avec une perspective à long terme. On ne peut pas être dans l'industrie sans une perspective à long terme.**

Regardez ce que font les États-Unis, regardez ce que fait l'Allemagne. Toutes les règles post-Seconde Guerre mondiale, les règles de l'OMC ont éclaté. **Regardez ce que vient de faire l'Allemagne avec Siemens. Siemens était en banqueroute, 15 milliards de prêt d'État, de prêt garanti par l'État pour sauver Siemens. Ont-ils demandé l'approbation de la Commission européenne pour sauver cette entreprise ? Non.** Donc, toutes ces règles-là, actuellement, il n'y a plus de règles, c'est le Far West. En conséquence, si nous continuons à jouer avec les mêmes règles, nous allons continuer à perdre les dernières industries qui nous restent.

Je répondrai à vos questions après, mais merci beaucoup.

3 questions du Président de la Commission

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Merci messieurs pour vos interventions liminaires, extrêmement intéressantes. Je pense que chacun d'entre nous aurait 20 à 30 questions à vous poser. Je vais me limiter à en poser trois d'un coup pour pouvoir évidemment passer la parole à l'ensemble de nos collègues. Vous pouvez ensuite répondre à celles que vous souhaitez.

- **La première question** concerne notre niveau d'information, notamment dans la guerre informationnelle que vous avez évoquée. Une question qui peut vous paraître simple mais qui, à mon avis, est importante pour nous : **« Quel est l'état de nos services de renseignement et de notre couverture, à la fois défensive et offensive, avec les différentes lois de programmation qui ont été votées sur ce sujet (tant sur le volet intérieur que sur le volet militaire et le soutien à l'activité économique) ? Est-ce qu'aujourd'hui notre niveau informationnel est suffisant et surtout, est-ce que le niveau de coopération avec d'autres pays, européens comme extra-européens, est utile en la matière ? »**
- **Ma deuxième question** concerne spécifiquement un décret qui fait souvent l'objet de débat chez nous, celui sur le contrôle des investissements étrangers, le fameux décret Montebourg, réformé à plusieurs reprises et dernièrement il y a un peu plus de deux ans et demi pour répondre à la sous-valorisation de nos entreprises par rapport à l'explosion des valorisations aux États-Unis. **« Considérez-vous que, dans le cadre de ce décret, le caractère stratégique est suffisamment bien défini ? Est-ce que les secteurs associés à ce contrôle défensif sont suffisamment bien définis ? »** On le voit dernièrement, je pense à un des moments particulièrement médiatiques sur ce sujet, certains considèrent toujours que les filières pharmaceutiques, comme Doliprane, ne sont pas suffisamment stratégiques pour faire l'objet

d'un contrôle fort. Heureusement, cela a été fait, même si l'on attend toujours les conclusions les plus poussées en la matière. Estimez-vous que le périmètre est suffisamment bien défini et est-ce qu'il nécessite aujourd'hui une réorganisation des services de l'État ou une révision du processus de filtrage ?

- **Troisième question**, avant de passer la parole au rapporteur. Nous considérons communément que la sécurité de nos entreprises passe évidemment par leur financement par des capitaux nationaux. La logique en France est de faire référence presque uniquement à des capitaux publics, alors que beaucoup de pays dans le monde, comme les États-Unis, font presque toujours appel à des capitaux privés pour sécuriser le financement de leurs entreprises nationales. Ces dynamiques s'accroissent depuis l'Inflation Reduction Act promu par nos amis de l'administration démocrate avant l'élection de Donald Trump et les nouvelles mesures qu'il a prises. **« Est-ce que vous considérez aujourd'hui, au-delà du caractère informationnel défensif et du combat que nous devons mener, que nous devons d'urgence apporter des réformes à notre capacité de mobiliser des capitaux nationaux ? Est-ce qu'il faut réorienter l'épargne des Français à travers des mesures incitatives ? Devons-nous adopter un mécanisme de retraite par capitalisation pour créer des fonds de pension qui puissent financer notre industrie dans un moment où nos capacités publiques ne peuvent plus suffire à soutenir notre industrie et nos entreprises françaises ? »**

Je vous remercie, Monsieur Carayon, d'avoir bien voulu démarrer et c'est avec joie que nous écouterons votre réponse à ma première question sur le niveau de qualité des renseignements procurés par nos services spécialisés.

Monsieur Bernard Carayon

Je ne crois qu'aucun d'entre nous ne peut répondre ou ne souhaiterait répondre à la première question, s'il le savait. Ce que je peux simplement vous dire sur le sujet, c'est que j'ai été rapporteur du budget du renseignement, en particulier de la DGSE, il y a maintenant vingt ans. C'est un peu loin, mais ce que j'avais compris à l'époque, c'est que les moyens humains, techniques et financiers de la partie économique de l'activité de la DGSE étaient très limités. Ils ont fortement progressé au fil des années, mais je crois qu'avec l'actualité internationale et les projets de développement des moyens financiers de l'État consentis à la défense, nos services de renseignement devraient profiter massivement de ces circonstances pour être renforcés financièrement. Je pense bien sûr à la DGSE, à la DGSI et à l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information.

À l'époque, j'avais plaidé pour la transformation de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information, qui était au SGDN, en une agence qui permettrait de répondre avec souplesse et des moyens plus véloces aux problèmes de sécurité des systèmes d'information, aussi bien des administrations publiques que des entreprises de souveraineté. Je vois d'ailleurs avec plaisir que, il y a quelques années, la déconcentration d'une partie des moyens de l'ANSSI a été engagée vers les préfets de région.

Sur le deuxième point, c'est-à-dire le filtrage des investissements étrangers, **savez-vous que le filtrage des investissements étrangers est du niveau d'un chef de bureau en France ?** Un chef de bureau, c'est bien le drame de la politique d'intelligence économique. Moi, j'ai voulu créer une politique publique d'intelligence économique, pas une politique administrative gérée par des chefs de bureau. **Une politique publique nouvelle, comme l'ont été en leur temps celles de la sécurité routière, des villes, du développement durable, etc., doit être portée au départ par le Président de la République.**

Si encore aujourd'hui nous avons tant de problèmes à avoir une doctrine, pas une doctrine de guerre économique, on l'a, mais une vraie politique de réponse aux enjeux de guerre économique, guerre

monétaire, guerre alimentaire, guerre de l'eau, guerre des technologies d'information. Aujourd'hui, les théâtres d'opération se sont multipliés, c'est parce qu'il n'y a pas eu d'impulsion au sommet de l'État. Il n'y a pas eu d'impulsion de Jacques Chirac, je dois le reconnaître, alors que je le soutenais. Il n'y a pas eu d'impulsion non plus tout à fait suffisante de la part de Nicolas Sarkozy, même s'il a créé sous ma proposition le Fonds Stratégique d'Investissement, devenu ensuite la BPI. Il n'y a pas eu non plus, en dépit d'un certain nombre d'efforts d'Emmanuel Macron, de véritable impulsion et de coordination sur ces sujets clés.

Le contrôle des investissements étrangers doit d'abord être aussi souple que possible. Les Américains ont une référence qui est la notion de sécurité nationale, qui permet d'utiliser le levier du CFIUS que tout le monde connaît maintenant. J'avais un peu popularisé il y a 20 ans. **Au nom de la sécurité économique nationale, les Américains peuvent bloquer ce qu'ils veulent, y compris le concurrent d'un fabricant de biscuits de guerre aux États-Unis parce qu'il a marqué "guerre" sur l'étiquette du biscuit. En Europe, on n'est pas assez mûrs pour ça.** L'idéologie, la doctrine d'emploi des forces, si je puis dire, de la Commission européenne n'est pas du tout adaptée à la guerre économique. Je pense que la Commission a commencé à faire son arguementum avec la crise de l'énergie, la guerre en Ukraine, le Covid, etc., mais **je crois que fondamentalement ils n'ont rien compris. Ce n'est pas dans leur logiciel. L'un des problèmes majeurs de la réindustrialisation repose sur l'incapacité de la Commission européenne à fermer la parenthèse d'une doctrine iréniste et libérale qui n'a pas de sens. Les Américains passent pour la patrie du libéralisme, mais ce sont les plus interventionnistes qui soient, à l'exception bien sûr des Chinois, des Russes ou des Indiens.**

Sur la question du périmètre stratégique, il faut ajouter les secteurs selon l'actualité, puisque nous n'avons pas la notion de sécurité économique nationale ou de sécurité économique européenne. Le problème, c'est qu'il faut sans cesse en ajouter. À partir du moment où c'est le ministère de l'Économie et des Finances qui, par décret, étend les secteurs, cela peut faire l'objet de recours devant le tribunal administratif. Nous n'avons aucune garantie que la juridiction administrative soit ultra-patriote. Il faut dire les choses telles qu'elles sont, car **le monde judiciaire, qu'il soit de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif, n'est pas familiarisé avec ces sujets.** Il est même assez réticent à la notion de secret, à la notion de droit de l'État, mais beaucoup plus à l'État de droit.

Sur les questions des capitaux, je suis partisan de la création d'un fonds stratégique français qui serait constitué des participations stratégiques de la Caisse des dépôts, de Bpifrance dans les grandes entreprises cotées et du portefeuille de l'Agence des participations de l'État. **Cela ferait à peu près 180 à 200 milliards. Ce fonds, qui serait soit juridiquement indépendant, soit géré par la Caisse, ferait appel à l'épargne des Français sous forme d'emprunt à 10 ans ou de parts du fonds en actions, par exemple avec un objectif de 100 à 120 milliards. Les réseaux bancaires traditionnels pourraient distribuer ces produits d'épargne et l'horizon de placement serait de 10 ans avec une fiscalité dégressive par tranche et par année.** Ce fonds serait d'ailleurs complémentaire d'un certain nombre de fonds qui sont nés dans les régions à l'initiative de leur président. La BPI agit aujourd'hui comme une banque régulée par la Banque centrale européenne. C'est un des premiers acteurs de private equity en France, mais dont les interventions n'ont pas été consacrées de manière majeure aux secteurs dans lesquels nos dépendances sont tragiques.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Merci pour votre réponse, à vous Monsieur Juillet...

Monsieur Alain Juillet :

Alors, sur le premier **point concernant le niveau d'information fourni par les services, je crois que nous sommes très en retard et c'est très inquiétant. Certes, il y a eu un effort ces dernières années au niveau de l'ouverture vers l'économie, mais nous sommes encore très loin du niveau de connaissance de l'économie pratiqué par les services de renseignement des grandes puissances mondiales. Nous sommes très en retard et cela nous coûte cher.**

Le deuxième élément est que nous sommes loin derrière pour plusieurs raisons. D'abord, pour avoir des personnes qui comprennent l'économie, qui savent lire un bilan et comprendre ce qui se passe, il faut une formation adéquate. Or, **les personnes recrutées dans les services de renseignement aujourd'hui ne sont pas formées dans ces domaines. On recrute des spécialistes du cyber, des militaires, des analystes politiques, mais pas des experts en économie au niveau mondial. Dans tous les domaines sur lequel il faut disposer d'une expertise, l'agroalimentaire, la santé, la défense, la finance, le spatial... Nous sommes très faibles dans ce domaine.**

Ce n'est pas une question d'argent, car nous avons investi beaucoup dans les services ces dernières années. Ce n'est pas non plus une question d'effectifs, mais de rationalisation et d'affectation des moyens. **La priorité absolue a longtemps été la lutte antiterroriste, ce qui est important, mais cela ne doit pas sacrifier tout le reste. Il faut repenser cette approche, et cela nécessite une volonté politique.**

Un autre problème est que **les responsables des services, bien que très compétents, ont souvent des spécialisations qui ne couvrent pas tous les domaines nécessaires.** Par exemple, un avocat en tant que chef d'entreprise s'intéressera principalement au juridique, tandis qu'un ingénieur méprisera la partie commerciale. Et l'on a vu des modes où les entreprises ont été dirigées par les gens du marketing, puis de la technique, des ressources humaines et désormais des gestionnaires et des financiers. En ne faisant que cela, ils se trompent car en ne se focalisant que sur un seul domaine, ils sabotent le reste. **Il en va de même pour les services de renseignement, où les préfets sont spécialisés dans l'ordre et les diplomates dans les relations internationales, mais ils ne sont pas formés en économie.** Vous avez donc la réponse.

Concernant le contrôle des investissements étrangers, il est vrai que le premier décret sur les contrôles des investissements étrangers en France a été créé en 2005. À l'époque, on nous a dit que c'était interdit par Bruxelles, mais nous avons trouvé une exception dans le domaine militaire et régalien. Cela ne semble par ailleurs ne plus être le cas aujourd'hui. **Depuis, chaque ministre a fait évoluer le système, mais le format actuel du contrôle des investissements étrangers n'est pas satisfaisant. Il ne couvre pas tous les secteurs stratégiques de la France et nous devons défendre nos intérêts nationaux. On nous oppose le mot « Bruxelles », mais permettez-moi de répondre qu'il est possible de mettre en place des règles intérieures au niveau national pour défendre les intérêts français contre des attaques extérieures.**

Quant à l'organisation, que Monsieur Bernard Carayon a évoqué en parlant de « chefs de services », **Bercy ne voulait pas voir un domaine majeur lui échapper, a pris le contrôle des investissements étrangers.** Comme il s'agissait d'un domaine interministériel, ce Ministère en a pris le contrôle à travers l'un de ses départements. Mais cela pose un problème car ce chef de département centralise les demandes, ventile les questions et en fait la synthèse, donc il en garde le contrôle total. **C'est une erreur majeure car les intérêts de Bercy ne sont pas toujours alignés avec ceux de la nation. Le contrôle des investissements étrangers devrait être piloté par les services du Premier ministre pour garantir une approche interministérielle.** Il n'en demeure pas moins que Bercy produit un fort volume de travail pour le faire et un certain nombre de choses ont été faites. Quoi que depuis le dernier décret

en date, **non seulement nous n'avons refusé que très rarement, ce qui peut être une bonne chose, car nous l'avons assorti de contraintes, dont nous n'avons pas assuré que ces contraintes soient respectées. De nombreux accords ont été signés et ils n'ont pas été respectés. Des plaintes sont remontées depuis ces entreprises, qui nous signalaient que l'accord n'était pas respecté. En conséquence le contrôle de l'investissement étranger, doit donc non seulement être bien géré, mais qu'il dispose d'un mécanisme de contrôle qui puisse vérifier qu'il le soit bien. Cette lacune est donc connu dans le monde des investisseurs étrangers.** En conséquence, il est également nécessaire d'avoir un service de contrôle particulier pour vérifier régulièrement le respect des accords. **Actuellement, les entreprises signent des accords mais ne les respectent pas, ce qui rend le contrôle inefficace.**

Sur le plan des financements, il est clair que les grands pays ont des partenariats public-privé très étroits. Il n'est pas possible de comprendre pourquoi SpaceX a réussi, en omettant de dire que la NASA lui a transmis tous ses dossiers, toutes ses compétences et toute son expertise et sans contreparties financières. Nous ne pouvons pas appréhender la réussite des grands industriels chinois de la technologie comme Huawei et dans d'autres domaines, si l'on ne considère pas le rôle que les services de renseignement chinois dans la transmission d'informations de toutes nature, pour accroître leurs propres capacités. Alors que les autres pays ont structuré une manière efficace leur manière de travailler entre le public et le privé alors que nous avons beaucoup de mal à le faire en France. Les services travaillent avec quelques grands groupes, mais pas avec l'ensemble des entreprises, ce qui pose un problème. Pourquoi a-t-on fait le choix de quelques grands groupes français au détriment d'autres entreprises au détriment du droit de la concurrence et de l'intérêt stratégique.

Et pour revenir sur la question du financement, des sommes énormes sont dépensées, et des sommes énormes sont capitalisées dans l'épargne. A l'époque des emprunts Pinet sous De Gaulle puis Giscard, destinés à relancer l'économie, **il faut réfléchir à cette question et trouver des moyens de financement qui ne soient pas confiscatoires et qui inspirent confiance ; notamment pour financer le domaine militaire. Il faut donc substituer des aides directes à ce qui peut exister dans d'autres pays. Sinon, les petites entreprises ne trouvant pas de financement en France s'en vont, ce qui est dramatique car nous perdons la richesse vive du futur. Cela a aussi pour effet de démotiver les entrepreneurs qui savent qu'ils ne pourront pas trouver de financeur pour accompagner leur croissance.** Il faut donc créer des moyens de financement importants et qui inspirent confiance, comme dans les autres pays, pour investir dans les entreprises et éviter qu'elles ne quittent la France.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Un grand merci, passons à la réponse de Monsieur Harbulot, merci à chacun d'entre vous si vous pouvez réduire le temps de vos interventions pour que la parole circule

Monsieur Christian Harbulot :

Toujours pour compléter, je reviens sur cette notion de combat par rapport aux trois questions que vous avez soulevées. Un des problèmes que j'identifie, vu mon activité professionnelle, c'est que j'ai vu à un moment donné, par exemple au ministère de l'Intérieur et **à la DGSJ en particulier, qu'il y avait eu un effort sur la contractualisation, notamment dans la contre-ingérence économique.** Cet effort porté sur la contractualisation n'était pas simplement d'ouvrir la quantité des recrutements, mais il s'agissait d'aller chercher à côté de la culture policière au sens strict du terme, et de disposer de connaissances apportées par des personnes qui n'avaient pas cette culture policière mais qui étaient d'origine universitaire ou de grande école, soit de personnel qui disposait de grilles de lecture et de champs de connaissance complémentaires. Alors là, **force est de constater que depuis quelques temps, nous nous replongeons hélas dans des logiques que je serais presque forcé de qualifier de corporatisme. On s'est séparé de nombreux contractuels constituant ainsi une grosse perte en**

termes de compétence et de capacité à appréhender les choses sur d'autres plans culturels. On s'est même séparé d'énarques pourtant motivés pour travailler dans ce genre d'activité. **En conséquence, nous voyons que la machine repart en arrière sans qu'il y ait le moindre bilan, sans qu'il y ait une fois de plus la moindre mémoire. À savoir, que sommes-nous en train de perdre en termes d'efficacité ? Sans se poser la question de savoir à quoi sert une diversification des connaissances dans le domaine du contre-espionnage économique, et en particulier dans le domaine de l'analyse policière.** C'est une vraie question qu'il faudrait poser d'ailleurs à la dame qui dirige la DGSI. Pourquoi cette politique ? Alors on peut m'objecter le manque de crédit, etc. Vous savez très bien comme moi qu'au-delà de la question de crédit, c'est le problème d'efficacité d'un système qu'il faut interroger. On a vu que le système a démontré un accroissement en termes d'efficacité et subitement, voilà que l'on remet ça en cause pour des logiques de pression du syndicat des commissaires. Pour moi, c'est un problème car je respecte le syndicat des commissaires. Néanmoins, mon respect s'arrête si l'on perd en efficacité et c'est ma ligne rouge. **C'est à ce stade que la notion de combat revient, et notamment freiner la contre-ingérence économique.**

Comment la freiner lorsqu'un cabinet d'avocat américain s'ingère chez Airbus ? Les services ont adopté une posture très intéressante, qui demandaient aux politiques l'autorisation de perquisitionner ce cabinet d'avocat à Paris. Les services étaient prêts à le faire et le politique n'a jamais donné le GO pour laisser-faire alors que les services étaient prêts le faire. En conséquence de quoi, si l'on souhaite vraiment rééquilibrer un peu dans les logiques de pression d'influence, etc., il faut, comme le disait Alain ou Bernard, que le politique prenne ses responsabilités. Je ne crois pas que ça aurait effondré le système que des officiers de police judiciaire mandatés par l'administration aillent essayer de vérifier ce qui se passe.

Monsieur Bernard Carayon

N'oubliez pas que l'on ne rentre pas dans un cabinet d'avocat sans une ordonnance du président du tribunal de grande instance. C'est l'avocat qui te le rappelle.

Monsieur Christian Harbulot :

C'est vrai, mais ça ne veut pas dire pour autant qu'on ne se donne pas les moyens que le Président du tribunal de grande instance aille dans ce sens. On est dans un mouvement global. N'oublions pas quand même que, même si cela a été un épiphénomène, **Charles Pasqua a expulsé le chef d'antenne de la CIA à Paris avec deux ou trois de ses collaborateurs à propos d'un problème d'ingérence des services américains dans la vie politique française. Et ce, après qu'un haut-fonctionnaire français ait joué le jeu avec les services pour déjouer cette ingérence étrangère.** Je pense donc qu'il faille mettre les cartes sur la table. C'est-à-dire que si notre pays doit être défendu sur ses intérêts vitaux, contre toute une machine de guerre économique, il faut en mettre en place une pour qu'on arrive à des résultats probants. Ce que je viens de dire est aussi valable pour les deux autres questions.

C'est donc une question de volonté de combattre. Monsieur Bernard Carayon a raison de parler de la Caisse des Dépôts, mais faisons un audit de la manière dont fonctionne la Caisse des Dépôts. Allons voir les profils et je ne m'attaque pas à des individus car là encore une fois, leur compétence professionnelle est indéniable. Et l'on est dans une mosaïque de territoires bien défendus. **Pour que la Caisse des Dépôts s'inscrive dans l'axe que Monsieur Bernard Carayon a décrit, c'est une véritable révolution culturelle au sein de la Caisse des Dépôts qu'il faudrait faire, un réel changement de rail d'aiguillage. À savoir disposer d'un système puissant culturellement en phase et qui s'inscrive dans l'histoire politique et économique, voire administrative française, pour qu'il serve un objectif commun tel que nous l'évoquons dans cette Commission.**

Afin d'atteindre un tel résultat, il va falloir vraiment ramer sévère comme on dit vulgairement et c'est un véritable problème. **C'est une chose que l'on retrouve dans les logiques de la finance et la culture de la BPI.** Pour l'orienter vers un objectif de fonds d'investissement ainsi que le décrit Monsieur Bernard Carayon, c'est là aussi une véritable révolution culturelle, dans le monde financier français. **C'est l'autre partie du problème : comment arriver à cela, comment créer cet élan-là. Et là, on retombe sur la politique car tant que les partis politiques ou les dirigeants politiques ne s'empareront pas de ce type de mobilisation, cela devient alors plus compliqué.**

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Merci pour votre intervention. Monsieur Pierucci.

Monsieur Frédéric Pierucci

Les mécanismes de contrôle n'ont jamais fonctionné, comme on l'a vu historiquement. Il ne faut pas faire une étude historique très approfondie pour constater que cela ne marche pas : on l'a vu chez Alcatel, chez Alstom, etc. Je crains que ce problème devienne un non-problème si vous observez petit à petit comment se dessine **la politique américaine mise en place par Biden, mais surtout avant par Obama, et maintenant par Trump, toujours dans la continuité.** Il y a une vraie continuité dans l'action économique de tous ces présidents. **Que disent les Américains actuellement ? Ils vous disent de venir sur le territoire américain. Ils n'ont même plus besoin de venir nous racheter en France, c'est nous qui devons venir volontairement sur le territoire américain [et ce pour 3 raisons].**

- *Premièrement, l'énergie :* si vous êtes énergivore, **l'énergie aux États-Unis est quatre fois moins chère depuis la guerre en Ukraine et elle le restera.** Les États-Unis s'assureront qu'elle le reste. Souvenez-vous de ce qui s'est produit avec Nordstream 2 et le gaz américain vendu en Europe. **Nous allons demeurer, et pour longtemps, à un niveau de prix très élevé d'énergie en Europe.** Donc, venez sur le territoire américain, vous aurez une énergie peu chère, quatre fois moins chère.
- *Deuxièmement,* vous aurez tout **un tas d'avantages fiscaux avec l'Inflation Reduction Act (IRA),** comme nous l'avons déjà évoqué.
- *Le troisième point* est l'attitude de Trump sur **la protection juridique : en venant aux États-Unis, vous aurez une protection juridique telle que stipulée dans l'Executive Order du 10 février.** Concernant la partie corruption, **les États-Unis vont arrêter de poursuivre les entreprises américaines pour « corruption à l'étranger ».** Cependant, **les États-Unis vont continuer à poursuivre les entreprises non-américaines pour ce motif.** En synthèse, il existait une loi qui s'adressait déjà à 75 % des entreprises non-américaines exportatrices, et qui va devenir une loi impactant quasiment 100 % des entreprises non-américaines. Voilà ce qu'est la protection juridique instituée au rang d'un système féodal. Si vous demeurez dans notre cour, vous serez protégé ; si vous restez dans la vôtre, vous ne serez pas protégé des foudres de l'administration américaine.

Trump vient encore de promulguer un nouvel Executive Order il y a deux jours, qui interdit à quatre cabinets d'avocats américains de participer aux appels d'offres publics, et même de pouvoir pénétrer dans des bâtiments publics américains. Pourquoi ? Parce que ces cabinets d'avocats américains défendaient des entreprises ou des personnes privées qui s'opposaient aux règles édictées par Trump actuellement. Un de ces cabinets d'avocats a d'ailleurs tout de suite fait amende honorable en disant qu'il allait faire 40 millions de pro bono à l'État fédéral américain en échange du retrait de son nom de la liste noire.

Concernant cette protection juridique, que vont donc faire les entreprises européennes ? **Les entreprises allemandes commencent à bouger, les entreprises allemandes de la Ruhr, de la ligne 2, etc., vont s'installer aux États-Unis parce qu'évidemment elles ne seront pas compétitives si elles n'y vont pas.** Et vous allez voir ce mouvement s'accélérer. En conséquence, je pense que le problème d'investissement étranger en France va bientôt devenir un non-problème. Ce qu'il va falloir faire, c'est construire une réponse, et c'est une solution beaucoup plus globale qu'il va falloir trouver.

Une des idées concernant l'énergie est notre avantage compétitif que nous n'utilisons pas, car nous sommes le pays qui a quand même l'électricité la moins chère d'Europe. C'est d'ailleurs le seul avantage compétitif que nous avons contre nos « amis » allemands. Il va falloir à un moment ou à un autre s'intéresser à nous avant de s'intéresser au reste du monde et notamment à l'Europe. En effet, **nous n'arriverons pas à trouver une réponse à 27 sur ces sujets-là. Il y aura toujours des divergences que les relations bilatérales que les États-Unis sont très efficaces pour créer, conduiront à semer la zizanie entre nos pays. Donc, on n'y arrivera pas sur ce sujet au niveau de l'UE.**

Après ceci, abordons la question du financement : **ce qu'il faut, ce sont des commandes publiques, et c'est ainsi qu'ont été bâties les entreprises américaines ou chinoises. Comment ont été bâties les entreprises françaises dans les années 60, 70, 80 ? Sur la commande publique. Comment avons-nous eu un fleuron comme Alcatel, comme Alstom et toutes nos grandes entreprises françaises ? Là aussi, sur la commande publique. Et une fois que nous avons dans nos carnets de commande la commande publique, les industriels ont fait leurs preuves ; ensuite, ils peuvent exporter.** Mais là le problème c'est que nous ne pouvons pas redevenir leader sur le numérique si nous continuons à ne pas montrer l'exemple au niveau de l'État. Ici aussi, nous avons besoin d'un État et de grandes entreprises publiques qui montrent l'exemple. Et c'est ici que le bât blesse : **nous avons un État qui ne montre pas l'exemple. Sur le domaine de la data, l'exemple des récentes décisions comme le Health Data Hub, de mettre nos données sur des clouds Microsoft, Google ou Amazon, fait que chaque euro dépensé par la commande publique finance une entreprise américaine. Ce qui accroît encore le gap technologique avec nos propres entreprises du numérique.** Et c'est là que se trouve le talon d'Achille de l'Europe et de la France actuellement : c'est le numérique. 80 % de nos données sont stockées aux États-Unis. **Vous avez pourtant vu ce qu'a fait Elon Musk avec Starlink en Ukraine ? On le stoppe et après qu'est-ce qui se passe ? Si demain nous avons un Starlink français ou européen, ce n'est pas possible.** Et si, pour des raisons X ou Y, Trump décidait qu'il faut arrêter des services de cloud ou des services numériques, nous allons nous retrouver dans une situation critique. **Donc, il y a une urgence à utiliser l'argent public pour donner des contrats à des entreprises publiques ou privées françaises. Et cela, nous pouvons le faire. Nos concurrents européens le font très bien en respectant les règles européennes. Cela ne pose de problème à personne** alors que nous ne montrons pas l'exemple.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Je passe la parole à Monsieur le rapporteur. Merci bien, messieurs. Je me permets une petite alerte : il nous reste moins de 30 minutes d'audition. Malheureusement, j'aurais eu une douzaine de questions à vous poser. Aussi, je souhaiterais, si vous le voulez bien, que chacun, lorsque vous souhaitez réagir, essaye de répondre à un maximum de questions en une minute maximum chacun, pour que nous puissions essayer d'être efficaces. D'autant plus que je sais qu'il y a beaucoup de questions venant de la salle.

3 questions du Rapporteur de la Commission

Monsieur Alexandre Loubet, Rapporteur de la Commission

S'il vous plaît, permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'être présent. Cela fait du bien d'entendre un discours aussi pragmatique quant aux menaces économiques qui guettent la France. Nous sommes en guerre économique, j'en suis persuadé, y compris en temps de paix. Pour reprendre votre expression, Monsieur Harbulot, si je synthétise votre pensée de manière un peu caricaturale, je crois comprendre que la question de l'intelligence économique relève davantage d'une volonté politique que d'une question d'organisation, même s'il y a quelques petites choses à revoir, notamment davantage de moyens à affecter sur les politiques de renseignement économique.

J'ajoute que je souscris pleinement à la proposition de Monsieur Carayon quant à la constitution d'un fonds souverain français qui mobilise l'épargne des Français. J'ose même ajouter, Monsieur Carayon, que nous pourrions aussi mobiliser des ressources naturelles non exploitées par la France, dont les ressources d'hydrocarbures non conventionnels, à condition évidemment que leur exploitation soit écologique. Un rapport commandé par Monsieur Montebourg démontrait que cela pouvait constituer une rente très importante de près de 220 milliards d'euros sur une trentaine d'années.

J'ai plusieurs questions que je vais regrouper. Si vous pouvez essayer de répondre très rapidement, s'il vous plaît. Nous avons des exemples récents et impressionnants d'agressions économiques de la part de nos alliés, qui sont en réalité nos concurrents économiques. Je donne l'exemple de l'Allemagne avec ses manœuvres d'entrave dans une campagne d'influence récemment démontrée contre la filière nucléaire. Un autre exemple de prédation, est celui des États-Unis, qui se sont emparés d'Alstom avec un groupe américain qui s'était engagé à embaucher 1000 personnes supplémentaires, alors qu'en réalité, ce sont 1000 emplois qui ont été supprimés.

Première question, messieurs, au regard de ces exemples : « **Quelles ont été selon vous les défaillances des dispositifs de renseignement ? N'y a-t-il finalement pas eu des défaillances au niveau de la volonté politique de défendre nos intérêts stratégiques ?** »

Deuxième question, pour reprendre votre expression, Monsieur Harbulot, de la guerre économique en temps de paix : « **Dans quelle mesure la France peut-elle défendre ses intérêts en matière d'intelligence économique dans le cadre de l'Union européenne ? Le marché unique européen n'est-il pas finalement le parfait théâtre d'une guerre économique en temps de paix ?** »

Enfin, **troisième question** : « **Quel levier juridique la France et l'Europe pourraient-ils élaborer pour tenter de contourner les agressions via l'instrument de l'extraterritorialité du droit américain ?** »

Encore une fois, si vous pouvez répondre rapidement, j'aurai quelques autres questions à vous poser. Je vous remercie infiniment.

Monsieur Christian Harbulot :

Juste sur le problème du rapport avec l'Allemagne, moi, j'estime qu'il est anormal que ce soit une petite école comme la nôtre qui constitue une grille de lecture pour dire pourquoi l'Allemagne en est-elle arrivée là. Ce n'était pas un brûlot contre l'Allemagne, c'était simplement essayer de reconstituer des pièces d'un puzzle pour expliquer comment un pays avait une stratégie dans ce sens-là avec ses problématiques de politique intérieure, ses problématiques économiques, industrielles, etc. J'aurais attendu que, sous l'impulsion du politique, un tel rapport soit fait par une institution française, une administration, et que ce rapport soit ensuite une arme pour la négociation, voire de pression. J'insiste, quand je parle de pression, c'est-à-dire comment on combat. Il faut qu'en France on développe des notions de combat indirect. C'est-à-dire que, quand c'est l'État, et c'est normal parfois qu'il prenne la

parole sur un plan diplomatique ou autre, c'est bien, mais il est jugé parti. Les Anglo-Saxons nous ont appris qu'ils nous attaquaient pour prendre les meilleurs. C'est pour ça que je les cite de manière indirecte, essentiellement par des instruments de société civile, fondation, association, ONG, cabinet d'avocats spécialisés, et autres. Or, l'orchestration de ce combat indirect, il va falloir l'inventer en France. Je ne suis pas sûr, par exemple, que le SGDSN soit le mieux placé pour faire ça. **On n'a pas aujourd'hui de système d'orchestration de combat indirect pour mener la guerre économique en temps de paix.** En tout cas, c'est mon avis.

Monsieur Bernard Carayon

Monsieur le Président Monsieur le Rapporteur ; sur l'extraterritorialité du droit américain qui précède l'extraterritorialité du droit chinois ; **le Parlement français a répondu par la transposition d'une directive européenne dans une transposition via la voie civile qui était portée par ceux qui n'imaginent pas l'ampleur de la guerre économique. Je suis pour ma part partisan d'une transposition par le droit pénal. Il n'y a que le droit pénal qui soit dissuasif.** Notre ami d'Alstom qui a vécu l'emprisonnement dans une prison américaine peut témoigner de ce que c'est. La violation du droit et du secret des affaires aux États-Unis, c'est 25 ans ou 30 ans de prison maximum et **le renforcement du Cohen Act s'est toujours fait à la suite d'initiative bipartisane.** Quand j'ai voulu faire voter une proposition de loi sur le secret des affaires, à la veille des élections présidentielles ce qui n'était pas le moment le plus opportun mais je n'étais pas maître du calendrier parlementaire, je me suis heurté à beaucoup de monde y compris au sein de l'administration française. Cela je le raconterai peut-être dans d'autres circonstances et ce serait ça serait un peu long. Mais beaucoup de gens étaient vent-debout et en particulier les journalistes contre la pénalisation de cette violation. C'est pourtant le seul moyen de s'opposer à l'extraterritorialité, ce que n'offre sûrement pas la voie civile.

Sur nos pires amis que constituent les Allemands et les Américains je dis bien nos pires amis : **Naval Group a été il y a quelques années déstabilisées par une campagne selon laquelle les fiches techniques des sous-marins que nous allions vendre à l'époque à l'Australie ont été publiées sur internet. En fait en fait c'était des fiches élémentaires qui ressemblent à des carnets d'entretien tels que ceux que nous avons tous dans nos véhicules. Qui avait diffusé cette information : les Allemands.**

Il y a aussi la question de de la fuite des élites :

- Lorsque Monsieur Manuel Barroso quitte la présidence de la Commission Européenne où va-t-il ? Il va chez Goldman Sachs. La même entreprise qui avait été à l'origine du maquillage des compte de la Grèce et dont l'Union européenne a du ensuite régler la facture.
- Trouvez-vous cela ça normal que l'ancienne commissaire à la concurrence parte chez Uber après avoir négocié pendant un an au moins avant son départ son arrivée chez Uber ?
- Trouvez-vous cela ça normal que Jean-Claude Trichet ancien président de la Banque centrale européenne et avant gouverneur de la Banque de France aille chez Pimco plutôt que chez un gestionnaire d'actifs européen ou français ?
- Trouvez-vous cela ça normal que Thierry Breton qui avait porté pourtant l'étendard des intérêts industriels européens parte chez Bank of America ?
- Trouvez-vous cela ça normal que l'État ait recours à des cabinets anglo-saxons justement pour définir ses stratégies alors que nous avons d'excellents experts en public ou en privé en France ?

On a beaucoup critiqué le Commissariat au Plan, qui pourrait pourtant être un formidable outil d'anticipation si on pouvait y mutualiser l'ensemble des expertises publiques voire privés sur tous les sujets stratégiques. **Aujourd'hui la plupart des ministères régaliens réalisent des travaux au sein de**

leur direction des Affaires stratégiques qui ne sont pas mutualisés. Ces études ne font pas l'objet d'une commande unique qui pourrait offrir la vision de l'État sur les grands enjeux. C'est complètement parcellisé et émietté alors que par exemple le Commissariat au Plan pourrait faire cela.

Nous n'avons pas en France, et Monsieur Alain Juillet s'est confronté à cette difficulté quand il était Haut Responsable l'intelligence économique, un programme commun d'enseignement universitaire sur les questions de guerre économique. Très rares sont les grandes écoles qui ont un enseignement de ce type et encore il est très parcellaire. Seule l'Ecole de Guerre Economique de Christian Harbulot répond justement aux enjeux de l'analyse et de de l'action. J'en profite d'ailleurs pour lui dire c'est un peu coquin mais que je suis tout à fait prêt à manifester avec contre les formes les plus sophistiquées ou les plus brutales de la distorsion de concurrence Américaines ou Chinoises avec ses étudiants ou avec les miens quand j'étais prof à Science-Politique avec qui j'ai conservé de nombreux liens.

Monsieur Alain Juillet :

Il faut définir ce qu'on entend par intérêt stratégique ou les secteurs stratégiques il faut une fois pour toute qu'en France en définissent bien ce que c'est et dire que l'on va mobiliser tous les moyens de l'État pour surveiller ce qui se passe dans ces domaines-là. Non seulement en France mais comme je l'ai expliqué partout [en Europe et dans le monde]. Tout ceci pour répondre à votre première votre question.

Pour la deuxième, je reviens tout à fait sur ce que vient de dire Monsieur Bernard Carayon avec qui je partage les vues, c'est à l'époque où nous avons lancé l'intelligence économique en France, la même époque où l'on a supprimé le Commissariat au Plan, nous avons proposé de reprendre le Commissariat au Plan pour le transformer en machine de guerre pour l'intelligence économique à savoir pour faire de la prospective, et faire de la recherche d'information. Mais pas seulement sur la France mais au niveau international sur les secteurs stratégiques. Regarder ce qui se passait partout et à partir de là, définir en pratique la politique que la France pouvait développer.

Le dernier point sur lequel nous sommes tous d'accord, et c'est un point commun que l'on retrouve dans toutes les affaires qui ont été évoquées, c'est l'absence d'information au moment où elles se produisent, notamment parce qu'on ne s'y était pas intéressé. On se réveille après coup parce que l'on découvre que quelque chose s'est produit mais il est trop tard pour réagir. Parfois nous le savions, mais il y a eu un déni. C'est le cas dans l'affaire Alstom et nous sommes bien placés pour le savoir. Nous disposons de tous les éléments du dossier, il y avait eu des précédents, mais il y a eu déni. Pourtant, si à un certain moment et à un certain niveau dans l'administration ou au niveau politique il y a eu un blocage, il aurait été possible de faire quelque chose.

Monsieur Frédéric Pierrucci :

Beaucoup de choses ont été déjà dites écrites concernant l'affaire Alstom : Voici une autre anecdote personnelle sur les 1000 emplois qui devaient être créés et qui n'ont pas été créés comme vous le savez, alors que plus de 1000 emplois ont détruits par General Electric. L'accord prévoyait que General Electric aurait dû payer une amende de 50 millions de dollars qui serait versés dans un fond appelé « le fond Mogis », qui est dédié à la revitalisation des entreprises qui créent de la richesse à Belfort. J'ai personnellement crée la société Storabel à Belfort pour en re-employer du personnel d'Excel Somme et essayé de d'obtenir des subvention de ce fond Mogis qui est destiné, je vous le rappelle, à redynamiser Belfort. **Savez-vous qui peut mettre son veto à l'obtention de ces subventions provenant de ce fond : General Electric. Donc General Electric a son mot à dire à savoir**

comment va être utilisé les 50 millions de dollars. En conséquence, et bien évidemment, nous n'avons pas eu un Euro de subvention. Bien que ce soit aberrant, cette histoire ferme la parenthèse.

Concernant l'extraterritorialité du droit américain. Nous avons bougé un tout petit peu sur les pratiques liées à l'anti-corruption suite à l'affaire Alstom, et **il a quand même fallu quatre affaires Total, Technips, Alcatel, Alstom pour commencer à bouger sur l'extra-territorialité du droit américain.** On a créé la loi Sapin 2 qui est une loi défensive qui nous a permis de récupérer 2 milliards 250 millions sur l'affaire Airbus et sur l'affaire Société Générale. Cela nous permet maintenant de « laver notre linge sale en famille » et que les amendes soient payé au Trésor français plutôt qu'au trésors américains. **Ce n'est que du défensif et l'on ne va pas rendre la monnaie de la pièce aux Américains ; tout au plus nous commençons à colmater les brèches.** Quant au deuxième volet de l'extraterritorialité qui porte sur les sanctions économiques : **La France préconise un alignement complet avec l'Europe sur les sanctions économiques américaines, mais nous avons des intérêts divergents sur tout un tas de de marchés avec les Américains. Vous avez déjà pu le constater avec le GCPOE sur l'Iran, que nous étions tous partis et avons commencé à investir en Iran. Pourtant, dès que les Américains ont sifflé la fin de la récréation, nous nous sommes tous réalignés derrière les Américains, non sans avoir crié au scandale.** Nous nous sommes tous rangés derrière les Américains.

Prenons comme autre exemple, **les lois sur le numérique, et notamment sur le Cloud Act et le FISA. Vous rendez-vous compte que nous dépassons largement l'extraterritorialité du droit américain ? Le Cloud Act permet aux Services de Renseignement américains de demander à tous les service providers américains de leur transférer les données des entreprises et des individus français ; même si ces données sont stockées en France ?** Snowden a pourtant révélé ce scandale et d'autres scandales qui impliquent la NSA et c'est pour cela qu'ils ont promulgué le Cloud Act, afin de protéger les entreprises américaines qui enfreignent les lois européennes en transférant les données des Européens et en espionnant des Européens. **Vous souvenez-vous de l'espionnage des téléphones de de la Chancelière Merkel et du Président Hollande et cetera et cetera, Qu'avons-nous fait après le scandale Snowden ? Avez-vous vu passer une seule plainte d'un procureur français ou européen contre les GAMAM et d'autres entreprises américaines, car c'était bien une centaine d'entreprises numérique américaines qui avaient travaillé main avec la NSA pour espionner massivement les entreprises françaises, les hommes politiques français, et les dirigeants français.**

Avez-vous vu une seule plainte déposée ? ZERO plainte et nous avons réalisé une étude sur le plan Européen il y a quelques temps, que je pourrai vous transmettre, afin de savoir si d'autres pays aient avaient réagi ? ZERO plainte, ZERO. **Donc nous nous laissons violer et on ne dit rien !** Et bien, tant qu'on dit rien le Cloud Act continue et non seulement il continue mais ils le légalisent avec le Cloud Act. Que faisons-nous après le Cloud Act que les Américains ne veulent pas modifier ? **Nous nous mettons d'accord avec les États-Unis et l'Europe sur le transfert des données transatlantiques après l'arrêt « Schrems II », après l'arrêt « Schrems II », nous renégocions, ce qui donne la dernière mouture de l'accord transatlantique qui a été, entre guillemets, « négocié » pour « offrir nos données contre le gaz américain ». Cet accord ne nous protège pas plus que le que la précédente mouture et que l'avant précédente mouture ; donc sur le sujet du numérique nous avons un gros problème.**

Alors que faire, il faut un peu de courage et je pense que **le courage on l'a eu sur Sapin 2 en faisant du défensif mais ce courage n'est pas venu de l'Union européenne car une fois encore les Allemands étaient absolument opposés à ça parce qu'ils considèrent que c'est une taxe qu'ils ont à payer aux Américains pour continuer à faire du business, à l'époque avec la Russie, la Chine et cetera.** C'est maintenant un peu plus compliqué pour eux, mais **plus vous allez au Nord plus vous allez à l'Est [de l'UE] moins c'est un sujet.** Il faut donc que nous réagissions au niveau national sur les données : la

meilleure protection contre le Cloud Act, où encore une fois il faut stocker les données stratégiques les données sensibles des entreprises et de l'État français sur des serveurs français, pas sur Google pas sur Amazon pas sur Microsoft... Il faut que les services de l'État le disent, il faut que les services de renseignement de le disent, et je contribue personnellement à le dire aux entreprises : **« Ne mettez pas vos données stratégiques sur des serveurs américains ! »**. Et que fait l'Etat et de grandes entreprises étatiques, et bien le contraire. Nous faisons le contraire de ce que disent nos propres services de renseignement aux entreprises nous disent de faire, donc comment voulez-vous que les entreprises y voient une cohésion une logique ? Voilà encore une fois l'État où doit montrer l'exemple.

Monsieur Alexandre Loubet, Rapporteur de la Commission

Je suis totalement d'accord avec vous il y a un manque de courage politique face à de la passivité voire même, et je pèse mes mots que je gardais pour moi, j'oserai dire : par lâcheté voire de trahison à l'égard des intérêts de la Nation. J'ai un cas pratique à vous soumettre sur lequel j'aimerais avoir votre avis en une trentaine de secondes chacun s'il vous plaît. Le cas de l'équipementier LMB Aerospace qui vous le savez équipe de systèmes de refroidissement nos sous-marins nucléaires lanceurs d'engin, nos chars Leclerc et nos Rafales. J'ose faire une comparaison avec la société Photonis qui a été sauvée grâce au verrou de Bercy, mais sauvée me semble-t-il grâce à une attention médiatique assez importante dont je dois vous avouer qu'elle s'estomper pour LMB. Je suis donc très inquiet à l'égard du devenir de cet équipementier, qui pourrait être racheté par des fonds évidemment américains. **« Quel est donc votre avis là-dessus et sur l'influence qu'à le débat médiatique sur le blocage de la décision d'un équipementier stratégique comme LMB ? Est-ce que finalement, nous députés d'opposition, nous n'avons pas ce devoir d'alerte pour essayer de contraindre le gouvernement sur des dossiers qui pourraient passer, s'ils ne revêtent pas la même attention médiatique que Photonis ? »** Je vous remercie.

Monsieur Bernard Carayon :

Je pense que sur un sujet comme celui-là, il faut que l'initiative soit bipartisane et qu'il y ait une alliance entre la majorité et l'opposition. Voici un exemple en 2010 ou 11 j'ai appris par un administrateur d'Air France que la compagnie française allait acheter Boeing pour renouveler sa flotte de long courrier. J'ai donc mobilisé 200 députés du Parti communiste à la droite de l'UMP, sur le thème *« Air France peut pas devenir Air Boeing »*. Grâce à une grosse campagne de presse et contre tous les journalistes de la place parisienne, qu'ils soient d'ailleurs de droite, de gauche ou du centre, et qui nous reprochaient d'intervenir sur un sujet sur lequel nous n'avons pas de compétence, ni notre brevet de pilote de long-courrier ; nous avons réussi à inverser le rapport de force dans l'achat. Cela n'a été possible que parce qu'il y a eu une alliance droite gauche sur le sujet.

En conséquence de quoi, si vous voulez vous lancer dans ce combat patriotique, nous vous sommes très reconnaissant et nous saluons déjà votre initiative. Cela fait de vous deux jeunes députés patriotes que je salue [chapeau bas].

Monsieur Alain Juillet :

Oui tout à fait, indiscutablement dans ces affaires-là, la médiatisation est un élément du problème et qui n'a pas de secret pour moi. Il m'est déjà arrivé de dire à des gens qui venaient me voir en m'expliquant leur cas, que je ne pouvais rien faire par la voie légale. Rien à part aller voir les médias comme Le Canard, parce que s'il y a un scandale, l'administration prendra peur et elle va réagir. Le problème est qu'il faut mettre une pression, une pression réelle mais qui ne viendra pas naturellement. **Les médias il faut aussi s'en méfier pour une raison très simple, c'est que les médias sont achetés par les uns ou par les autres. Comme nous l'avons vu dans l'affaire Alstom par exemple,**

General Electric avait beaucoup de moyens pour mener des campagnes d'influence pour démolir systématiquement toutes les options qui n'étaient pas les leurs. Donc dans une affaire comme celle-là, je fais confiance à nos amis américains pour instruire des campagnes d'influence dans les journaux ou autre. Quand je dis nos amis, je m'entends, pour leur faire confiance dans l'art de conduire des campagnes de presse : pour dire aux journaux, de ne parlez pas de ça ou de ça car ce n'est pas important, et donc noyer ainsi le poisson. Une fois que c'est trop tard, que tout est fait, on peut faire ce qu'on veut [mais il est un peu tard]. Donc oui, il faut réagir et tous les moyens sont bons.

Monsieur Christian Harbulot :

L'École de Guerre Economique est un lieu d'expérimentation du combat indirect. Selon mon expérience, si vous voulez aller dans le sens de Monsieur Bernard Carayon et à arriver à mobiliser une démarche trans-partisane sur ce cas d'école, nous mobiliserons toutes les forces de l'EGE pour vous appuyer de manière indirecte sur les réseaux sociaux, avec des logiques de résonance, voire de manifestations de rue. Vous serez Monsieur Carayon, le bienvenu je serais très heureux de vous voir à nos côtés. Nous avons une efficacité déjà démontrée dans le passé sur certains points très précis

Monsieur Frédéric Pierrucci :

Je demeure dans la continuité de ce que je vous ai déjà dit : **je ne comprends pas pourquoi il y a pas un consensus politique sur ces sujets, lorsque l'on défend une entreprise française contre des ingérences étrangères. Pourquoi n'êtes-vous pas tous d'accord ? Quel est le parti politique qui ne peut pas être d'accord avec cet objectif ? Regardez tous les autres pays et notamment les États-Unis, il n'y a pas l'épaisseur d'un papier à cigarettes entre les démocrates et les républicains sur ces sujets-là. Quant à la Chine c'est évidemment le cas. Si vous allez en Allemagne, même en Allemagne, ce n'est pas un sujet de discussion : On défend l'industrie.** Mais pourquoi donc en France on n'arrive pas à se mettre d'accord. C'est quand même incroyable ! Quel est le politique qui va pouvoir dire « je ne suis pas d'accord avec ça » ou « je suis d'accord pour que des entreprises stratégiques soient rachetées par des intérêts étrangers », Quel est le parti qui va oser dire ça ?

Questions des ^[4 seuls] députés présents à cette Commission

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Il y-a-t-il des questions dans la salle ? Monsieur Tanguy

M. Jean-Philippe Tanguy, Somme (4e circonscription)

Merci Monsieur le Président, merci messieurs pour vos témoignages très précis et très intéressants comme toujours. Merci pour votre courage aussi à court moyen et long terme. Une question puisque maintenant on peut parler de « l'atlantisme ». puisque Trump est devenu très méchant. Pendant des années parler de l'atlantisme dans un média français dans un débat politique vous faisait apparaître immédiatement comme un complotiste, un dingue, un fou ou bien un agent russe. Bref c'était impossible d'en parler. D'ailleurs je pense que ce mot sur lequel j'ai fait des recherches personnelles, est un mot qui a presque disparu du vocabulaire politique et médiatique depuis les années 80 ; en fait à la fin de de de la de la guerre froide. Pourtant, cela existe : il y a des institutions qui ont pignon sur rue : L'AMCHAM et la Trilatérale, qui ne sont pas des lieux de complot, contrairement à ce que l'on peut dire, mais des lieux d'influence tout simplement. Et ce, dans le strict respect de ce qu'exprime le terme, avec des gens qui défendent de gros intérêts économiques et leur petite carrière privée. J'ai bien entendu ce qu'a expliqué Monsieur Pierrucci et d'autres sur le fait que c'est la nième fois que l'on parle de l'Intelligence Economique, mais lorsque je fus Président d'une Commission sur « les ingérences étrangères », le parquet national financier a débuté son audition par un propos liminaire

libre, qui n'était absolument pas lié à une question du Président ni de la Rapporteur en disant que « *la première des ingérences, c'était l'ingérence économique américaine* ». Dans le rapport de cette même commission il y a marqué que « *tout ça n'est pas grave* » et que je cite « *les ingérences américaines sont à la lisière du sujet* » : à savoir les ingérences étrangères en France. Je pense qu'une partie de la question a donc été posée. Permettez-moi de vous interroger là-dessus à partir de vos différents prismes de carrière : « **Comment avez-vous perçu ces réseaux d'influence, pourquoi une telle omerta sur ses réseaux ?** » Sur l'exemple de Madame Gaymard que j'ai bien connu, Présidente de l'AMCHAM quand son mari était ici, il n'y a pas eu de commission d'enquête sur Alstom. Et puis, quand le monsieur Gaymard n'était plus député, le groupe dans lequel siégeait Monsieur Gaymard a demandé une commission d'enquête. C'est sans doute un hasard. Donc « **Avez-vous rencontré ces réseaux ? Avez-vous cartographié leur influence dans l'appareil d'État français et dans les milieux d'affaires, ainsi que sur les milieux d'influence de nos amis allemands** », dont je rappelle ici que le terme « couple franco-allemand » n'a aucune traduction littérale à Berlin.

Monsieur Bernard Carayon :

Les réseaux atlantiste sont à la fois anciens et très puissants. C'est en effet assez curieux d'ailleurs que nous n'ayons toujours eu en Europe et en particulier en France tant d'admiration pour les Américains qui nous ont si souvent spolié. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les Américains qui sont nos amis bien sûr, sont entrés dans la Guerre de 14 en 1917, quand le Lusitania a été torpillé. Ils sont aussi entrés en guerre lorsqu'ils ont été attaqués par le Japon et le Président Roosevelt faisait payer cash et à des taux d'intérêt élevés, les armes que les industries américaines livraient à Churchill au début de la guerre. **Donc les américains n'ont jamais fait des choses de manière gratuite et d'une certaine manière l'Alliance atlantique l'OTAN et cetera ont eu pour contrepartie une construction du marché européen dans lequel ils ont souvent, dit-on, tenu le crayon.** Il y a eu des journalistes comme Christophe Deloire qui ont écrit des choses très utiles, déclassifiées par ailleurs des archives de la CIA au bout d'un certain nombre d'années. Ces réseaux sont très puissants parce **grâce à eux, les élites françaises ou les élites européennes ont l'opportunité d'envoyer leurs enfants faire ses études à Stanford, à Cambridge ou à Yale. Mais comment peut-on se brouiller avec des gens qui attirent tant de talents, tant d'argent, tant de puissance. Cela relève de la soumission qui est un comportement assez naturel de la nature humaine, autant que l'aspiration la liberté d'ailleurs,** mais c'est un combat permanent que j'ai pu observer sans discontinuer pendant toute ma vie de parlementaire. Et tous les coups que j'ai pris lorsque je parlais de patriotisme économique, alors que je fus le premier à parler de politique industrielle, de guerre économique etc... Je me suis fait attaquer par ceux qui étaient très proches de ces cercles atlantistes. **On peut aussi parler par exemple de George Soros et de ses ingérences sur des sujets extrêmement variés comme « la question des droits de l'homme » ou « la question des migrants » etc... George Soros affecte chaque année plus d'1 milliard de des revenus issus de son de son capital de 20 ou 24 milliards à des politiques qui sont souvent d'ailleurs contraire aux politiques européennes ou aux politiques nationales.**

Monsieur Christian Harbulot

Hormis le fait que nous avons eu l'honneur dès la première année de l'Ecole de Guerre Economique en 97, de recevoir la visite d'une femme que la DST a identifiée par la suite comme une agente de la CIA. Bien que nous ne soyons pas grand-chose à l'époque, nous pouvons constater que ces gens-là font bien leur travail. Sur les aspects atlantistes de 1945 jusqu'à il a très peu de temps, nous nous sommes habitués à être dépendant des États-Unis au niveau du fonctionnement de la plupart des forces vives de de cette nation qui s'appelle la France. Actuellement, nous constatons des démonstrations contraires qui peuvent nous troubler, mais il est aussi vrai que pour l'instant **nous pouvons aussi constater que ceux qui sont très proches de l'atlantisme sont en train d'attendre 2 ans avec les mid-**

terms, en espérant un changement de cap aux États-Unis dans le rythme politique qu'on lui connaissait jusqu'à lors. Je crois donc que le vrai problème est hélas la démonstration par l'absurde, à savoir l'effondrement de notre système industriel et la poursuite de cet effondrement, qui vont finalement permettre d'entraîner une réaction. J'insiste sur le fait, à l'instar de ce que je disais tout à l'heure, que cette réaction va venir de personnes qui ont déjà une certaine expérience et qui précédemment ne se seraient jamais mobilisées alors qu'elles sont prêtes aujourd'hui, sur le plan du combat économique et informationnel, à se battre pour ce pays. Le patriotisme économique c'est important mais ça ne leur parle pas, c'est devenu maintenant, une question de survie pour un pays qui s'appelle la France. Donc on peut espérer que, petit à petit, et à condition que le politique se manifeste sur ce terrain, que des choses se fassent sur ce sujet.

Monsieur Alain Juillet

J'ai aussi eu droit à tout. A partir du moment où on s'attaque à des intérêts américains ou même lorsque l'on dévoile des opérations américaines en cours de préparation, on a droit à des campagnes terribles contre sa personne. J'en ai pris pour ma part de tous les côtés : je suis devenu agent russe, ce qui est d'autant plus stupide que j'ai suivi Stanford aux États-Unis et qu'à priori je devrais plutôt être du bon côté. Ce qui est certain aujourd'hui, c'est **qu'il y a en France un énorme groupe de pression qui défend sciemment ou inconsciemment, mais essentiellement sciemment, les intérêts américains en France et qu'à partir du moment où vous prenez des positions dans l'intérêt national qui ne correspondent pas à cette position sur l'on peut qualifier d'atlantiste, ce groupe-là se charge de vous attaquer.** Et l'on peut être surpris parce que ce ne sont pas seulement les médias, ce ne sont pas seulement des syndicats, des coups vous arrivent de tous les côtés. **Vous apercevez alors que c'est un système extrêmement puissant, tellement puissant que beaucoup de gens baissent les bras et disent « non moi je vais pas continuer c'est trop mauvais pour moi, c'est trop dangereux, ça pose trop de problème pour ma carrière ». Alors ils abandonnent et c'est la majorité des cas.** Je peux aussi vous dire que parmi les fonctionnaires, parmi les dirigeants d'entreprises, j'ai vu nombre de gens baisser pavillon en disant « non là maintenant, cela commence représenter un niveau de risques personnels que je ne veux pas prendre ». **C'est exact qu'il faut être un peu inconscient pour le faire, mais d'un autre côté il faut bien se dire que c'est l'intérêt national qui doit primer, bien entendu.**

Monsieur Frédéric Perucci :

En plus des affaires récentes et de l'affaire Alstom, il vous suffit de faire la cartographie des acteurs de l'affaire Alstom que ce soit côté français ou côté américain et de vous intéresser à ce qu'ils sont devenus. **Beaucoup de médias se sont prêtés à l'exercice, et vous disposez notamment vous avez notamment du documentaire « guerre fantôme » qui avait commencé une ébauche. Ce n'est pas non plus compliqué de le trouver car les Américains écrivent ou disent ce qu'ils font. Il y a un donc un vrai sujet de notre côté car nous ne lisons pas l'anglais, nous ne lisons pas ce qu'ils écrivent, disent ou publient,** et dans tous les cas le matériau n'est pas mis à la portée de nos politiques et décideurs de ce pays. **Les Américains n'ont jamais changé stratégie de guerre économique, ils sont dans une continuité absolument impressionnante : peu importe les présidents, ils ont toujours eu la même stratégie.** Je vous encourage quand même à lire les Executive Orders, à lire Woosley de la CIA qui a écrit en 2000 « comment nous allons espionner vos entreprises dans un but de guerre économique ». **C'est écrit noir sur blanc dans le New York Times dans les années 2000. Et nous voici 25 ans après à se demander encore et encore si les Américains sont nos amis ou pas.** Il faut arrêter l'hémorragie.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Merci Monsieur Pierucci, nous prenons ensuite un dernier tour de questions collectivement et ensuite vous pourrez conclure chacun d'entre vous pour quelques minutes

Députée XX ?

Merci pour vos interventions, une petite question concernant les ONG qui sont aussi un groupe de pression très important et sans pour autant aller de l'autre côté de l'Atlantique **concernant ce qui s'est passé pour la filière nucléaire, nous avons vu ce qu'ont fait les Allemands. « Je voulais avoir votre avis sur ce sujet, sur l'impact de ce qui s'est produit en France avec les écologistes notamment ? »**

M. Jean-Philippe Tanguy, Somme (4e circonscription)

Concernant le rôle des cabinets de conseil qui forment une sorte de nouvelle internationale, **« n'est-ce pas une faiblesse avec des intérêts internationaux transnationaux et des marchés, enfin un mélange permanent de tous les intérêts de tous les marchés ? »** Bref, une capacité à opérer ici en rendant des services ailleurs rapidement.

Député XY ?

Toujours sur le sujet des actions d'influence, nous avons beaucoup subi, comme nous l'avons entendu. Nous aurions pu également parler des programmes "Young Leader" des Anglo-Saxons qui touchent les plus hauts sommets de l'État en France. À l'inverse, **« pour nous Français, quelles seraient les actions d'influence les plus urgentes, pour autant que nous soyons capables de les mener ? »** Comment les mener, sur quelle géographie ou auprès de quel public ? Qui les mène ? Plus spécifiquement, vous avez abordé très rapidement tout à l'heure votre vision de **la presse et des médias français. « Comment les embarquer, pour autant qu'ils puissent être embarqués, dans cette guerre économique ? »**

Monsieur Alain Juillet

Ce sont effectivement de très bonnes questions. **En ce qui concerne les ONG, malheureusement, je crois que le concept d'ONG est parti d'une idée extrêmement généreuse puisque on défend l'intérêt général de manière bénévole. C'est un concept parfait, qui fait rêver. En réalité ce sont des machines de guerre qui sont utilisées contre nous. J'ai été frappé en observant les ONG : La grande majorité des ONG sont financées par des États ou par des entreprises et elles nous portent tort. On l'a vu dans le domaine du nucléaire où les ONG ont été financées, en France, par les Allemands pour nous détruire. Cela ne s'est pas simplement passé dans le domaine du nucléaire, mais dans bien d'autres aussi. Les « Amis de la Terre », une ONG s'intéressant à l'agriculture a détruit des plantations de cultures OGM expérimentales de l'INRAE en criant que c'était un scandale de travailler sur ce type de produit. Bien évidemment, seule l'entreprise Monsanto [autrefois américaine, désormais allemande] a pu occuper le marché mondial. Quand j'ai vu le patron de des Amis de la Terre être reçu aux Etats-Unis sans passer par les services des douanes ou de la police, alors que l'on sait comment ça se passe là-bas, j'ai tout de suite compris. Les ONG sont devenues une arme de guerre internationale et il faut les considérer comme tel. C'est triste à reconnaître parce que c'était une idée généreuse mais malheureusement elle a été pervertie par certains.**

Les cabinets de conseil ce n'est pas du tout la même chose parce qu'ils sont faits pour gagner de l'argent, et comme **la plupart des plus grands cabinets de conseil sont effectivement américains, nous savons bien évidemment que les informations partent aux États-Unis. Quelques soit leurs dénégations, ce qu'ils veulent ce sont les informations qu'ils récupèrent et qui partent aux États-Unis.** En général, les rapports ou des éléments de rapport partent au siège ou dans les sièges et mais à cause du turnover des consultants, ce qu'ils apprennent dans un coin et va être transmis dans un autre. Je me souviens un cabinet conseil qui a réalisé l'informatisation des impôts en France. Qu'en ont dit les professionnels comme nous, **« que grâce à des backdoors, les Américains disposent désormais de toutes les informations sur les impôts français : de tous les particuliers et de toutes les**

entreprises ». Et ainsi de suite et ce dans tous les domaines qui utilisent des cabinets conseil à grande échelle, comme certains ministères. Il faut bien reconnaître que c'est un scandale, il n'y a pas d'autres termes.

Quant aux actions d'influence sur la presse, ce qui est certain, c'est que la presse sert aujourd'hui les actions d'influence parce que la presse elle-même et tous les organes de presse sont orientés. Celui qui dit le contraire ce n'est pas vrai car à travers son directeur de la rédaction ou son rédacteur en chef, et surtout ses actionnaires quoi qu'ils en disent, influent sur la ligne éditoriale. C'est un principe idéologique dans lequel vont se développer des actions d'influence qui sont conçues pour défendre cette ligne ou bien des gens avec qui on est bien. **C'est donc certain que selon le type de presse, de télévision ou de médias en général que l'on va regarder, vous verrez se développer des actions orientées.** Dans notre métier, il est donc enseigné de toujours regarder plusieurs médias pour avoir à peu près la vérité, parce qu'en lire un seul est tendancieux. Ce n'est qu'en les recoupant tous que l'on arrive à s'en sortir. **Quant aux professionnels de l'action d'influence, c'est justement de savoir utiliser ces médias pour faire rentrer dans l'esprit des gens de manière directe ou indirecte les messages que l'on veut faire passer. Et de ce côté-là, c'est un travail de longue haleine parce que cela ne se fait pas sur une seule campagne. Il faut plusieurs campagnes répétitives. Donc oui, les professionnels peuvent détecter les opérations d'influence.** Certaines entreprises payent des spécialistes pour regarder tout ce qui se dit et les alerter s'ils identifient une action d'influence à travers les médias ou les réseaux sociaux qui est en train de se monter ou de démarrer. Si on l'identifie à ce moment-là, évidemment on prend des contre-mesures mais ce qui est frappant c'est que peu d'entreprises encore sont à ce stade-là ; quant à ce qui concerne l'Etat français, il n'est pas du tout prêt. Je sais **qu'il y a VIGINUM qui vient d'être créé, et c'est tant mieux pour essayer de commencer à repérer mais il y a des campagnes d'influence qui sont faites en France par des lobbyistes et en particulier des agences spécialisées qui utilisent tous les moyens pour pousser la population ou les gens ou la cible à voter dans un certain sens. Entre parenthèses, c'est ce qu'a fait Madame Von der Leyen sur le Green Deal, puisqu'elle a payé des agences de lobbying en Allemagne, en France et ailleurs pour que la population accepte le Green Deal alors que la population était contre. C'est donc une démonstration par en haut que cela se produit à tous les échelons.**

Monsieur Bernard Carayon :

La plupart des ONG aujourd'hui travaillent dans deux segments d'activité : la question de l'environnement et la question de l'éthique des affaires. Dans ces deux domaines, l'opacité de leur financement est la règle. Le caractère non démocratique de leur fonctionnement est la seconde règle. J'ai fait dans le passé il y a longtemps un baromètre de transparence et de gouvernance démocratique des ONG. Je pourrais d'ailleurs reprendre cette initiative car elle était instructive et elle ne trouvait d'ailleurs pratiquement aucun écho auprès de la presse. La seule fois où dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale, j'ai fait une conférence de presse sur ce sujet, une seule journaliste est venue. Je ne dirais pas de quel journal parce je ne veux pas être méchant à l'égard d'un journal que je lis souvent. Une seule journaliste est venue et naturellement elle a fait un article extrêmement hostile. Elle était par ailleurs membre de l'une des ONG que je dénonçais.

Les ONG que j'évoque dans l'environnement que j'ai étudié : Greenpeace, OXFAM dans le domaine de l'éthique des affaires Trace, Transparence international ont toujours défendu des thèses ou des intérêts qui étaient hostiles aux intérêts nationaux français. Je dis bien toujours. Une fédération d'association environnementaliste, France Nature Environnement, qui attaque l'État par exemple dans le chantier qui met cher de l'autoroute A69 Castre-Toulouse, est financée par l'État, par le ministère de la souveraineté industrielle, par le ministère de l'Agriculture, par le ministère de la transition écologique, par le ministère de l'Éducation nationale en plus de l'ADEME, de l'Office

français de la biodiversité et de la SNCF qu'on croyait être un grand corps malade et par la Poste. Elles sont donc financées par l'État et ce n'est pas d'ailleurs le seul domaine où l'État finance ceux qui attaquent ses décisions. **Beaucoup de ces ONG sont donc financées non seulement par l'État mais aussi par les grandes entreprises qui veulent se prémunir du risque d'être attaquées. C'est le cas par exemple de Trace qui propose des intermédiaires commerciaux vertueux donc elle propose en quelque sortes des CV à des entreprises Dassault, Thalès ou d'autres, en leur disant « si vous vous prenez nos intermédiaires vertueux, vous n'aurez pas de problème de compliance. Vous pourrez aller proposer vos services par nos intermédiaires en Arabie Saoudite, en Afrique subsaharienne... sans aucun problème. Mais si vous vous appelez Dassault, Thalès, Airbus et que vous refusez, et bien vous êtes blacklistées, vous êtes une entreprise impure ».** Transparencie international produit depuis de longues années un indice public de corruption totalement bidon et comme par hasard ce sont les amis ou les plus soumis aux Américains qui sont toujours en tête du classement. Je me souviens, mais c'est un peu lointain, lorsque la France avait décidé sous l'impulsion de Jacques Chirac de ne pas aller faire la guerre en Irak, nous avons perdu une dizaine de places dans leur classement. Voilà comment elles fonctionnent. Pourquoi nous Européens, pourquoi nous Français ne ferions-nous pas la même chose ?

Monsieur Christian Harbulot :

Toujours pour compléter, je pense qu'un des points faibles qui rejoint votre question, et qui pourrait être exploité, c'est **la question du financement de ces ONG, donc de la transparence absolument nécessaire dans ce domaine.** C'est un jeu du chat à la souris parce qu'il y en a qui ne veulent pas montrer quel type de financement, notamment étranger, **elles reçoivent, et bien entendu sans qu'il n'y ait de sanction réelle par rapport à ce comportement.** Nous avons pourtant tout à fait les moyens aujourd'hui grâce aux sources ouvertes, comme on dit dans notre jargon de l'Intelligence Economique, de faire une cartographie excessivement précise des ONG qui reçoivent soit des fonds de l'étranger, soit des fonds de structures qui ne soit pas seulement publiques mais aussi privées ou autres. Les propos tenus par Monsieur Bernard Carayon sont importants et ils constituent **le deuxième aspect : c'est l'incohérence totale qu'il y a en France un financement français des ONG, en regard des enjeux de développement industriel dans un pays comme le nôtre.** Nous travaillons aujourd'hui à l'EGE sur un point qui nous semble très intéressant sur le plan sociologique ; ce sont les « rentes de situation ». Ainsi que le disait Monsieur Alain Juillet, **au moment où apparaissent l'ONG Médecin du Monde ou Médecin sans Frontières au lendemain de la guerre du Biafra, ce sont des médecins qui allaient sur le terrain pour rien. C'étaient vraiment des gens qui avaient une vocation d'aider les autres et puis au fil des décennies, on a vu une dichotomie apparaître dans les état-majors de ces ONG et notamment les plus puissante. Aujourd'hui les dirigeants reçoivent le salaire d'un cadre supérieur d'une firme multinationale. Il s'agit donc de ce que l'on appelle « des rentes de situation ».** Vous vous doutez bien que quelqu'un qui touche le salaire d'un cadre supérieur de multinationale, n'a pas envie de quitter son emploi. L'autre cartographie que nous sommes tout à fait capables de produire, est la différenciation entre les « braves gens » entre guillemets qui se battent avec une idée sur tel ou tel problème et qui ne reçoivent pas d'argent et ceux qui ont des carrières avec des hauts revenus au sein des organisations non-gouvernementales et qui tiennent souvent les rênes de ces ONG dont ils définissent pratiquement les stratégies d'action. Donc grâce aux sources ouvertes, nous sommes en mesure de connaître et d'établir, la sociologie du jeu des acteurs qui, derrière cette belle expression, ont surtout intérêt à gagner l'argent le plus longtemps possible ; avec comme prétexte des combats de nature humanitaire.

Il existe par ailleurs, des champs et des éléments d'influence qui si vous le souhaitez peuvent tout à fait aujourd'hui être empruntés, et ce de manière totalement légale pour approfondir notamment ce

que Monsieur Bernard Carayon avait développé avec la fondation Prometeus et à laquelle les étudiants de l'École de Guerre Economique avaient participé. Il serait vraiment intéressant de faire renaître l'Observatoire des ONG, dans un cadre actuel de véritable confrontation informationnelle, pour faire passer ces messages. Nous en avons aujourd'hui les moyens ; d'autant qu'il y a trop de scandales et qu'un vent venu de l'Ouest vient de se lever. Un tribunal américain aux États-Unis vient de condamner Greenpeace États-Unis à payer une amende de plusieurs centaines de millions de dollars, suite à la plainte déposée par une entreprise américaine. Le vent a donc commencé à tourner dans le jeu des rapports de force.

Monsieur Frédéric Pierucci :

Pour conclure, **quelques exemples tels que le grand coup de pied dans la fourmilière que vient de donner Trump à l'USAID. Il est aussi capable de temps en temps, de se tirer une balle dans le pied. USAID développe toute une partie on va dire éthique, mais aussi une partie sombre qui est au abois. L'USAID avait notamment financé l'OCCRP, dont je ne sais si vous avez vu que c'était l'organisation des journalistes d'investigation qui avait sorti les affaires de Panama Papers. Il y a 2 mois, Mediapart plus deux autres trois autres journaux dont un Américain et un Allemand ont apporté la preuve que l'OCCRP était financée par l'USAID et que les enquêtes de l'OCCRP était dirigée par la Maison Blanche et le département d'État américain. Ils avaient donc reçu l'ordre de ne pas enquêter sur les intérêts américains et c'est pour cela que dans les « Panama Papers » vous n'avez aucune entreprise américaine ni aucun cabinet d'avocat américain qui soient ciblés.** Voilà bien une révélation qui a fait flop, et quelques jours après, plus personne plus personne n'en parlait. C'est pourtant un scandale majeur si vous reprenez toutes les affaires, tous les grands scandales qui ont été publiés par cette organisation composée de journalistes soi-disant indépendants. Deuxième exemple, cité par Monsieur Bernard Carayon concerne Transparency international au moment où l'entreprise Dassault, était en concurrence avec les Américains pour vendre les Rafales à l'Égypte, Transparency international UK a publié un classement des entreprises de défense sur le volet éthique dans lequel les entreprises les plus éthiques en termes de compliance, d'anti-corruption etc.. étaient américaines avec un score de 1 à 3. Sukhoi et Dassault avaient un score de 5. Ce n'est pas anodin parce que les banques, les entreprises les Etats regardent ces classements et les utilisent bien notamment pour accorder des prêts. Troisième exemple, la DGSJ a publié plusieurs brochures qui incitent les entreprises françaises à ne pas utiliser des cabinets d'audit anglo-saxon pour faire les audits de de leurs entreprises. Elles font références à une des alertes que les services ont traitées l'année dernière. Et un dernier exemple pour finir, l'État a hébergé toutes les données financières transmises par les entreprises qui avaient été affaiblies par le covid sur un cloud Amazon Web Service. Donc toutes les données et les informations renseignées par des entreprises affaiblies par la crise covid pour solliciter des prêts garantis par l'Etat ont donc été offertes aux Américains. Et pour conclure, Monsieur le Président, si vous le permettez. Nous n'avons pas beaucoup parlé de réindustrialisation pour parler de guerre économique. Je fais partie d'une association qui s'appelle « le retour de l'industrie en France » qui regroupe des industriels euh de de tout secteur d'activité qui a publié deux documents dont l'un s'appelle « reconstruire les fondations de notre industrie » et l'autre que je vais vous laisser qui s'appelle « la France sous-traitée manifeste pour un retour de l'industrie en France » que je vous invite à lire car beaucoup de recommandations que nous avons faites, ont été faites par des professionnels de ce secteur d'activité. Je vous invite aussi à auditionner le président de cette association durant vos auditions.

Monsieur Charles Rodwell, Président de la Commission :

Merci à tous les quatre, vous pouvez bien sûr compléter nos échanges le cas échéant en répondant par écrit aux questions posé les collègues notamment par celle posé par le rapporteur qui vont être

récapitulées et en répondant par écrit si vous le souhaitez au questionnaire ou à certaines questions du questionnaire qui vous a été envoyé il y a quelques jours pour préparer cette audition. Vous pouvez envoyer tous les documents que vous jugerez utiles à notre commission d'enquête au secrétariat de la commission d'enquête que je remercie par ailleurs. Je vous remercie, la séance est suspendue pour quelques instants avant la dernière ligne droite de cette journée merci à tous, Merci